

Petit précis sur la Société, l'État, la désobéissance civile et la commune volontaire autogérée ; Solutions au marasme systémique actuel.



Par Résistance 71

Le 1^{er} Janvier 2013

<https://resistance71.wordpress.com/>

Version PDF réalisée par JBL1960 ► www.jbl1960blog.wordpress.com

Janvier 2017

“L’État, c’est ainsi que s’appelle le plus froid des monstres froids et il ment froidement et le mensonge que voici sort de sa bouche : ‘Moi, l’État, je suis le peuple !’... Là où le peuple existe encore, il ne comprend pas l’État et il le hait comme un mauvais œil et comme un pêché contre les coutumes et les droits... L’État, lui, ment dans tous les idiomes du bien et du mal ; et quoi qu’il dise, il ment et ce qu’il possède il l’a volé. Tout est faux en lui, il mord avec des dents volées, lui qui mord si volontiers. Fausses sont même ses entrailles... ‘Sur Terre il n’est rien de plus grand que moi : je suis le doigt qui crée l’ordre, le doigt de dieu’, voilà ce que hurle ce monstre...”

~ Friedrich Nietzsche (Ainsi parlait Zarathoustra, 1883) ~

Nous allons essayer ici de briser les clichés et les sophismes du martelage sociologique incessant depuis le XVII^{ème} siècle et les thèses pseudo-scientifiques d’un certain Malthus sur la “surpopulation”, relayées par la suite au travers des théories du darwinisme-social erronées et mortifères, le tout concernant la société et l’état dans leur sens consensuel et très peu souvent remis en cause.

Que nous dit le consensus ethnosociologique depuis près de 400 ans ?

Pour résumer, que l’évolution a favorisé les plus aptes pour la survie, que cette loi immuable de la nature se transfère dans la société humaine, régit par la loi du plus fort, la survie du plus apte (**Herbert Spencer, Thomas Huxley**, XIX^{ème} siècle) et qu’en conséquence directe, l’inégalité au sein de l’humanité est “naturelle”, inéluctable et que les humains dans leur vaste majorité sont inaptes à comprendre ce qui est juste et bon pour eux et à prendre des décisions appropriés et durables et qu’il leur faut être dirigés en permanence par une “élite éclairée”, qui les guidera vers la “lumière de la civilisation”. Que cette “direction” peut prendre la forme de monarchie absolue, de monarchie constitutionnelle, d’états religieux ou séculiers, qui se sont succédés au cours de l’Histoire, forme de pouvoir “naturellement” dirigée par la minorité des plus aptes à diriger et à prendre les décisions “justes” pour l’ensemble des participants de la société. Bref, nous sommes, depuis le XVI^{ème} siècle, qui a vu l’avènement des états-nations sous la forme de la monarchie de droit divin dite monarchie absolue, sous la houlette au mieux d’une oligarchie, au pire d’une ploutocratie qui dirige les sociétés non pas en vue du bien commun, de la quête du bonheur pour tous, mais en vue exclusive de la préservation de ses privilèges et de la consolidation de son pouvoir monopoliste oppresseur, exploiteur et coercitif.

Ceci est devenu limpide depuis longtemps pour ceux qui sont attentifs aux développements de nos sociétés au cours de l’Histoire, et depuis 2008, évident également pour bon nombre de gens en analysant leur vie quotidienne au sein d’une société en crise systémique depuis les quatre dernières années.

Nous allons essayer de mieux faire comprendre cet état de fait en utilisant les écrits de gens comme **Henry David Thoreau, Howard Zinn, Pierre Kropotkine, Pierre Clastres, Gaston Leval** et des textes comme la constitution des cinq nations iroquoises, qui est la constitution la plus ancienne de l’humanité, écrite, d’après les experts aux alentours de l’an 1000 et faire entrevoir où la solution au mal sociétaire qui nous afflige toutes et tous pourrait se trouver. Nous allons étudier ce que les auteurs susmentionnés ont à nous dire objectivement après analyse scientifique des

aspects de la société, de l'état, de la désobéissance civile et de modèles de remplacement du modèle "inéluçtable" non-inéluçtable produit et imposé par la minorité afin de contrôler la majorité.

Dans un premier temps nous verrons ce que nous dit sur la société et l'état, Pierre Clastres, ethnologue et anthropologue français de renommée internationale, dont les travaux en anthropologie politique ont révolutionné les concepts existant sur l'évolution des sociétés et l'origine (ou plutôt la non-origine) de l'État. Puis nous verrons ce que nous disent des penseurs comme Kropotkine et Leval sur l'état, Zinn et Thoreau sur la désobéissance civile vue comme un outil de transformation de la société vers un absolu de justice et d'égalité sociales et politiques, pour finalement entrevoir avec Proudhon, Kropotkine et Murray Bookchin, comment la société pourrait déçemment évoluer vers un modèle égalitaire, non pyramidal et antiautoritaire, dans un futur proche.



Dans "*La Société contre l'État*" (Editions de Minuit, 1974), **Pierre Clastres** nous fait part des résultats de ses recherches qui montrent, à l'encontre des dogmes établis, que "la société primitive" n'est pas une société en devenir, une société en cours de développement et "d'étatisation" (l'avènement de l'État dans l'Histoire étant vu pour certains, comme le philosophe Hegel et d'autres, comme la réalisation de la Raison dans l'Histoire, impliquant la fin de celle-ci), mais au contraire une société qui refuse l'état et le pouvoir coercitif.

Il nous dit (p.19) que "*les peuples sans écriture ne sont donc pas moins adultes que les sociétés lettrées. Leur histoire est aussi profonde que la nôtre et à moins de racisme, il n'est aucune raison de les juger incapables de réfléchir à leur propre expérience et d'inventer à leurs problèmes des solutions appropriées.*" Dans l'ultime chapitre du livre (p.163) ils nous confirment que : "*Il n'y a donc pas de hiérarchie dans le champ de la technique, il n'y a pas de technologie supérieure ni inférieure; on ne peut mesurer un équipement technologique qu'à sa capacité de satisfaire, en un milieu donné, les besoins de la société.*" Plus bas à la page 19, Clastres stipule que la vision et le jugement porté sur les "sociétés archaïques" n'est qu'une vue de l'esprit, déformée par le miroir de l'ethnocentrisme et de la pensée occidentale dominante, il dit : "*L'obstacle épistémologique que la 'politicologie' n'a pas su jusqu'à présent surmonter, nous avons cru le déceler dans l'ethnocentrisme culturel de la pensée occidentale, lui-même lié à une vision exotique des sociétés non occidentales. Si l'on s'obstine à réfléchir sur le pouvoir à partir de la certitude que sa forme véritable se trouve réalisée dans notre culture, si l'on persiste à faire de cette forme la mesure de toutes les autres, voire même leur telos, alors assurément on renonce à la cohérence du discours et on laisse se dégrader la science en opinion. La science de l'Homme n'est peut-être pas nécessaire.*"

La société prime l'État, qui n'est pas la condition sine qua non du développement. Les sociétés ont existé avant l'état et sont inhérentes à la grégarité humaine (vie en groupe) au contraire de l'état qui est la forme aboutie et perfectionnée de la coercition et de l'exploitation de la vaste majorité par la minorité oligarchique. Plus loin dans son étude Clastres nous dit (p.131) :

*“Il y a évènement historique lorsque, aboli de ce qui les sépare et donc les voue à l’inexistence, pouvoir et parole s’établissent dans l’acte même de leur rencontre. Toute prise de pouvoir est aussi un gain de parole. Il va de soi que tout cela concerne en premier lieu les sociétés fondées sur la division : maîtres-esclaves, seigneurs-sujets, dirigeants-citoyens, etc. La marque primordiale de cette division, son lieu privilégié de déploiement, c’est le fait massif, irréductible, **peut-être irréversible**, d’un pouvoir détaché de la société globale en ce que quelques membres seulement le détiennent, d’un pouvoir qui, séparé de la société, s’exerce sur elle et au besoin, contre elle. Ce qui est désigné ici c’est l’ensemble des sociétés à État, depuis les despotismes les plus archaïques, jusqu’aux états totalitaires les plus modernes, en passant par les sociétés démocratiques dont l’appareil d’État, pour être libéral, n’en demeure pas moins le maître lointain de la violence légitime.”*

Un peu plus loin (p.134), il assène : *“Dans la société primitive, dans la société sans État, ce n’est pas du côté du chef que se trouve le pouvoir : il en résulte que sa parole ne peut pas être parole de pouvoir, d’autorité, de commandement. Un ordre : voilà bien ce qu’un chef ne saurait donner, voilà bien le genre de plénitude refusée à sa parole. Au-delà du refus d’obéissance que ne manquerait pas de provoquer une telle tentative d’un chef oublieux de son devoir, ne tarderait pas à se poser le problème de sa reconnaissance... La société primitive est le lieu du refus d’un pouvoir séparé, parce qu’elle-même et non le chef est le lieu réel du pouvoir.*

La société primitive sait par nature, que la violence est l’essence du pouvoir. En ce savoir s’enracine le souci de maintenir constamment à l’écart l’un de l’autre le pouvoir et l’institution, le commandement et le chef. C’est le champ même de la parole qui assure la démarcation et trace la ligne de partage. En contraignant le chef à se mouvoir seulement dans l’élément de la parole, c’est à dire dans l’extrême opposé de la violence, la tribu s’assure que toutes les choses restent à leur place, que l’axe du pouvoir se rabat sur le corps exclusif de la société et que nul déplacement des forces ne viendra bouleverser l’ordre social. Le devoir de parole du chef, ce flux constant de parole vide qu’il doit à la tribu, c’est sa dette infinie, la garantie qui interdit à l’homme de parole de devenir homme de pouvoir.”

Peut-on être plus explicite ? La “société primitive” mérite t’elle le mépris ethnocentriste au mieux, raciste au pire, que l’occident dogmatisé à dessein lui octroie depuis l’avènement de la pseudoscience du darwinisme-social ? Qui est vraiment “primitif” ? L’apogée de son étude intervient dans le dernier chapitre qui porte le titre du livre (p.161). Là, Clastres nous livre l’essence même de l’antagonisme entre la société et l’état résultant de ses recherches ethno-anthropologiques, ainsi qu’une définition révisée du travail : *“Les sociétés primitives sont des sociétés sans état : ce jugement de fait, en lui-même exact, dissimule en vérité une opinion, un jugement de valeur qui grève dès lors la possibilité de continuer une anthropologie politique comme science rigoureuse. Ce qui en fait est énoncé est que, les sociétés primitives sont ‘privées de quelque chose’ : l’État, qui leur est, comme toute autre société, la nôtre par exemple, nécessaire. Ces sociétés sont donc ‘incomplètes’. Elles ne sont pas tout à fait de vraies sociétés; elles ne sont pas policées; elles subsistent peut-être dans l’expérience douloureuse d’un manque, le manque d’État, qu’elles tenteraient toujours mais en vain de combler. Plus ou moins confusément, c’est bien cela que disent les chroniques des voyageurs ou les travaux des chercheurs : on ne peut pas penser la société sans l’État.*

L'État est le destin de toute société. On décèle dans cette démarche un ancrage ethnocentriste d'autant plus solide qu'il est le plus souvent inconscient.

[...] Ces sociétés seraient, dit-on, condamnées à une économie de subsistance pour cause d'infériorité technologique. Cet argument n'est fondé, on vient de le voir, ni en droit ni en fait, ni en droit car il n'y a pas d'échelle abstraite sur laquelle nous pouvons mesurer les 'intensités technologiques' : l'équipement technique d'une société n'est pas comparable directement à celui d'une autre différente, on ne peut opposer le fusil à l'arc ; ni en fait donc puisque l'archéologie, l'ethnographie, la botanique etc., nous démontrent précisément la puissance de rentabilité et d'efficacité des technologies sauvages. Donc si les sociétés primitives reposent sur une économie de subsistance, ce n'est pas faute de savoir-faire technique. Voilà justement la vraie question : l'économie de ces sociétés est-elle vraiment une économie de subsistance ?

*[...] Dans la société primitive, société par essence égalitaire, les hommes sont maîtres de leur activité, maîtres de la circulation des produits de cette activité : ils n'agissent que pour eux-mêmes, quand bien même la loi d'échange des biens médiate le rapport direct de l'homme à son produit. Tout est bouleversé par conséquent, lorsque l'activité de production est détournée de son but initial, lorsque, au lieu de produire seulement pour lui-même, l'homme primitif produit aussi pour les autres, sans échange et sans réciprocité. **C'est alors que l'on peut parler de travail : quand la règle égalitaire d'échange cesse de constituer le 'code civil' de la société, quand l'activité de production vise à satisfaire les besoins des autres, quand la règle échangiste se substitue la terreur de la dette.** C'est bien là en effet qu'elle s'inscrit la différence entre le Sauvage amazonien et l'Indien de l'empire inca. Le premier produit en somme pour vivre, tandis que le second travaille en plus, pour faire vivre les autres, ceux qui ne travaillent pas, les maîtres qui lui disent : il faut payer ce que tu nous dois, il faut éternellement rembourser la dette à notre égard.*

[...] La division majeure de la société, celle qui fonde toutes les autres, y compris sans doute la division du travail, c'est la nouvelle disposition verticale entre la base et le sommet, c'est la grande coupure politique entre détenteurs de la force, qu'elle soit guerrière ou religieuse et assujettis à cette force. La relation politique de pouvoir précède et fonde la relation économique d'exploitation. Avant d'être économique, l'aliénation est politique, le pouvoir est avant le travail, l'économique est une dérive du politique, l'émergence de l'État détermine l'apparition des classes."

Plus loin dans ce dernier chapitre, Clastres analyse les différences fondamentales entre la "société primitive" sans état et la "société étatique". C'est ainsi que nous apprenons que :

"...L'apparition de l'État a opéré le grand partage typologique entre Sauvages et Civilisés, elle a inscrit l'ineffaçable coupure dans l'au-delà de laquelle tout est changé, car le Temps devient l'Histoire.

[...] Le continent américain illustre clairement l'autonomie respective de l'économie et de la société. Des groupes de chasseurs-pêcheurs-collecteurs, nomades ou non, présentent les mêmes propriétés socio-politiques que leurs voisins agriculteurs sédentaires : 'infrastructures' différentes, 'superstructure' identique. Inversement, les sociétés méso-américaines, sociétés impériales, sociétés à État, étaient tributaires d'une agriculture qui, plus intensive qu'ailleurs, n'en demeurerait pas moins, du point de vue de son niveau technique, très semblable à celle des tribus 'sauvages' de la forêt

tropicale : “infrastructure” identique, “superstructures” différentes, puisqu’en un cas il s’agit de sociétés sans État et dans l’autre d’États achevés.

C’est donc bien la coupure politique qui est décisive et non le changement économique. La véritable révolution dans la protohistoire de l’humanité, ce n’est pas celle du néolithique, puisqu’elle peut très bien laisser intacte l’ancienne organisation sociale, c’est la révolution politique, c’est cette apparition mystérieuse, irréversible, mortelle pour les sociétés primitives de ce que nous connaissons sous le nom de l’État. [...] L’État dit-on, est l’instrument qui permet à la classe dominante d’exercer sa domination violente sur les classes dominées. Soit. Pour qu’il y ait apparition de l’État, il faut donc qu’il y ait auparavant division de la société en classes sociales antagonistes, liées entre elles par des relations d’exploitation. Donc la structure de la société, la division en classes, devrait précéder l’émergence de la machine étatique. Observons au passage la fragilité de cette conception purement instrumentale de l’État. Si la société est organisée par des oppresseurs capables d’exploiter des opprimés, c’est que cette capacité d’imposer l’aliénation repose sur l’usage d’une force, c’est à dire sur ce qui fait la substance même de l’État, son ‘monopole de la violence physique légitime’... Ce que l’on sait maintenant des sociétés primitives ne permet plus de rechercher au niveau de l’économique, l’origine du politique. Ce n’est pas sur ce sol là que s’enracine l’arbre généalogique de l’État. Il n’y a rien, dans le fonctionnement économique d’une société primitive, d’une société sans État, rien qui permette l’introduction de la différence entre plus riches et plus pauvres, car personne n’y éprouve le désir baroque de faire, posséder, paraître, plus que son voisin. La capacité, égale chez tous, de satisfaire les besoins matériels et l’échange des biens et services, qui empêchent constamment l’accumulation privée des biens, rendent tout simplement impossible l’éclosion d’un tel désir, désir de possession qui est en fait désir de pouvoir. La société primitive, première société d’abondance, ne laisse aucune place au désir de surabondance. Les sociétés primitives sont des sociétés sans État parce que l’État y est impossible.

[...] Une société est primitive s’il lui fait défaut le roi, comme source légitime de la loi, c’est à dire la machine étatique. Inversement, toute société non primitive est une société à État, peu importe le régime socio-économique en vigueur. C’est pour cela que l’on peut regrouper en une seule classe les grands despotismes archaïques, rois, empereurs de Chine, ou des Andes, ou Pharaons, les monarchies plus récentes, l’État c’est moi, ou les systèmes sociaux contemporains, que le capitalisme y soit libéral comme en Europe occidentale ou d’État comme ailleurs..

Il n’y a donc pas de roi dans la tribu, mais un chef qui n’est pas un chef d’État. Qu’est-ce que cela signifie ? Simplement que le chef ne dispose d’aucune autorité, d’aucun pouvoir de coercition, d’aucun moyen de donner un ordre. Le chef n’est pas un commandant, les gens de la tribu n’ont aucun devoir d’obéissance. L’espace de la chefferie n’est pas le lieu du pouvoir et la figure (bien mal nommée) du ‘chef’ sauvage ne préfigure en rien celle d’un futur despote. Ce n’est certainement pas de la chefferie primitive que peut se déduire l’appareil étatique en général.

[...] Ce que nous montrent les ‘sauvages’, c’est l’effort permanent pour empêcher les chefs d’être chefs, c’est le refus de l’unification, c’est le travail de conjuration de l’Un, de l’État. L’histoire des peuples qui ont une histoire est, dit-on, l’histoire de la lutte des classes. L’histoire des peuples sans histoire, c’est, dira-t-on avec autant de vérité au moins, l’histoire de leur lutte contre l’État.”

L'anthropologie politique classique pense que l'évolution des sociétés passe des fonctions primitives de sociétés "incomplètes" vers des sociétés complètes étatisées; Pierre Clastres dans sa trop courte carrière (maître de recherche au CNRS), a prouvé qu'il n'en était rien et que les sociétés dites "primitives" luttent de fait incessamment contre leur division, contre l'instauration du pouvoir et donc l'émergence de l'État. Elles savent instinctivement que pouvoir, coercition et violence fonctionnent ensemble pour la perte de leur paradigme égalitaire.

Pierre Clastres était un spécialiste des sociétés indiennes d'Amérique du sud qu'il étudia sur le terrain pendant plusieurs années, essentiellement au Paraguay et au Brésil chez les indiens Guayaki, Guarani, Chulupi, Yanomami et les Guaranis du Brésil, entre 1963 et 1974 (pas de manière continue).

Qu'en est-il des "sociétés primitives" d'Amérique du Nord ?

L'ethnographie générale semble corroborer les résultats des recherches de Clastres. Ici n'est ni le lieu ni le moment d'en faire une étude détaillée, mais nous pouvons néanmoins analyser brièvement une société établie de longue date (900 AP. J.C), qui s'est structurée dès le XI^{ème} siècle en une confédération de cinq nations, régies par la plus vieille constitution de l'histoire de l'humanité, constitution datée non précisément par les historiens aux alentours de l'an 1000. Il s'agit de la Confédération des cinq nations iroquoises (Seneca, Cayuga, Onondaga, Oneida, Mohawk auxquelles est venue se greffer une sixième nation en 1745 : la nation Tuscarora, qui est un membre adopté et non votant de la ligue iroquoise), qui est régie par *Kaianerekowa Hotinonsionne* ou "*La grande loi de la paix du peuple de la longue cabane*" (117 articles). Il est à noter que Benjamin Franklin se servit de la constitution iroquoise comme d'une inspiration pour la rédaction de la constitution américaine et qu'elle servit aussi de base à la rédaction de la charte des Nations-Unies.

Comme beaucoup de nations natives nord-américaines (pas toutes néanmoins), la société iroquoise est une société matriarcale où les femmes ont une prédominance certaine (ce sont elles qui choisissent les chefs de clan et de nation, qui peuvent aussi les révoquer à tout moment) et où la propriété privée n'existe traditionnellement pas. Les produits des récoltes, chasses, pêches, ainsi que ceux résultant du commerce d'échange, étaient partagés au sein de la communauté. Si la constitution iroquoise établit une certaine hiérarchie des nations, elle prévoit néanmoins que toute décision impliquant la ligue ne peut se prendre qu'au cours de réunions du conseil des chefs des nations et doit être décidée à l'unanimité (pas de dictature de la majorité, tare bien connue de notre système pseudo-démocratique), cf. articles 8, 9 et 10 de la constitution iroquoise.

De fait, comme le souligne le professeur d'anthropologie Dean R. Snow, de l'université de l'état de Pennsylvanie dans son ouvrage "*The Iroquois*", la constitution qui unit les cinq (six) nations iroquoises est essentiellement un pacte de non-agression, plus qu'une véritable unité politique.

Ainsi cinq nations majeures se sont unies depuis plus de 1000 ans et ont scellé leur confrérie au moyen d'une constitution qui les réunit dans une confédération. Quoiqu'il en soit, les Iroquois ont traditionnellement évité l'écueil de l'étatisation en maintenant la dilution du pouvoir au sein du corps de leurs délégués (chefs nommés et révoqués

par les femmes des clans) et par essence de chaque membre de leur population. C'est le pouvoir colonial qui, des Britanniques aux Américains indépendants en passant par les Canadiens à la fin du XIX^{ème} siècle, a forcé une division de la société iroquoise, comme de toutes les nations natives, en imposant une hiérarchisation de la représentation sur un modèle occidental. Nous retrouvons bien là les travers ethnocentristes et coercitifs inhérents à l'arrogance occidentale comme l'avait fort justement souligné Clastres. Ce n'est pas par hasard si les gouvernements coloniaux américain et canadien ne traitent officiellement avec les nations natives qu'au travers leur institution du Bureau des Affaires Indiennes et des chefs élus, seuls reconnus par les administrations de ces pays, bafouant le principe même du refus de la division inhérent à toutes les nations autochtones.

Nous avons observé grâce à Pierre Clastres que les rapports de la société et de l'état sont des rapports antagonistes et non pas des rapports évolutifs, qu'en est-il du point de vue historique dans nos sociétés occidentales ?

Débarrassons le plancher d'une fausse conception : l'État n'est pas la société. Comme Clastres et bien d'autres l'ont établi, la société prime l'état, la société est bien antérieure à l'état, de fait, la société n'est même pas le fruit de l'humain, elle est antérieure à l'Homme. Déjà en 1774, **Jean Paul Marat**, médecin et futur grand leader de la révolution française mettait en garde avec une lucidité faisant froid dans le dos contre l'état et ses tromperies. Ainsi dans son ouvrage à redécouvrir "Les chaînes de l'esclavage" il nous disait :

"Pour rester libre, il faut rester en garde contre ceux qui nous gouvernent : rien de plus aisé que de perdre celui qui est sans défiance; la trop grande sécurité des peuples est toujours l'avant-coureur de leur servitude [...] L'opinion est fondée sur l'ignorance et l'ignorance favorise extrêmement le despotisme. C'est elle qui, tenant le bandeau sur les yeux des peuples, les empêche de connaître leurs droits, d'en sentir le prix et de les défendre... Si l'état n'est pas divisé, c'est la constante pratique du gouvernement que d'y semer la discorde et d'y fomenter des dissensions."

Pierre Kropotkine, de plus en plus considéré comme le père fondateur de la biologie sociale, l'a également prouvé dans ses études approfondis, l'évolution a favorisé les animaux capables de vivre en société. De fait, la vaste majorité du règne animal, vit en société. L'école philosophique allemande dont Hegel fut un des fers de lance a prôné la confusion entre la société et l'État. Il est devenu courant que d'assimiler la société et l'État; et de fait, pour beaucoup de personnes, la société est inconcevable sans l'État. Par extrapolation Société = État. **Rien de plus faux**, comme nous l'avons déjà vu, mais Ô combien utile pour le dogme de la pensée unique régissant notre société.

En grattant la surface, nous nous rendons compte que l'État ne représente qu'une forme possible d'organisation sociale; cette forme n'est ni inéluctable, ni la panacée sociétale.

Voici ce que dit Pierre Kropotkine en 1906 dans "L'État et son rôle historique" :

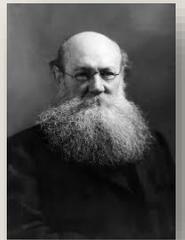
"Aujourd'hui, l'anthropologie a parfaitement démontré que le point de départ de l'humanité ne fut pas la famille mais bien le clan, la tribu. La famille paternelle telle que nous la connaissons et telle qu'elle est décrite dans les traditions hébraïques, ne fit son apparition que bien plus tard... L'accumulation de la propriété privée ne pouvait s'y effectuer puisque toute chose qui avait appartenu en particulier à un membre de la tribu était détruite ou brûlée là où on inhumait son cadavre..."

Quelques soixante-dix années avant les travaux de Pierre Clastres, Kropotkine disait ceci dans le même ouvrage cité :

“Le brave, l’audacieux et surtout, le prudent, devenaient aussi des meneurs temporaires dans les conflits avec d’autres tribus, ou pendant les migrations. Mais l’alliance entre le porteur de “la loi” (celui qui savait de mémoire la tradition et les décisions anciennes), le chef militaire et le sorcier, n’existait pas. Il ne peut pas plus y avoir question d’État dans ces tribus, qu’il n’en est question dans une société d’abeilles ou de fourmis, ou chez les patagoniens et les esquimaux, nos contemporains...”

L’évolution historique et sociale a mué la tribu en agglomération communale, voici ce qu’en dit **Pierre Kropotkine** :

“La commune de village se composait, comme elle se compose encore, de familles séparées. Mais les familles d’un même village possédaient la terre en commun. Elles la considéraient comme leur patrimoine commun et se la répartissaient selon la grandeur des familles — leurs besoins et leurs forces. Des centaines de millions d’hommes vivent encore sous ce régime dans l’Europe orientale, aux Indes, à Java, etc. C’est le même régime que les paysans russes ont établi, de nos jours, librement en Sibérie, lorsque l’État leur eut laissé la latitude d’occuper l’immense territoire Sibérien comme ils l’entendaient.



[...]

Dans toutes ses affaires, la commune de village était souveraine. La coutume locale faisait loi, et l’assemblée plénière de tous les chefs de famille, hommes et femmes, était le juge, le seul juge, en matière civile et criminelle. Quand un des habitants, se plaignant contre un autre, avait planté son couteau en terre à l’endroit où la commune se réunissait d’ordinaire, la commune devait «trouver la sentence» selon la coutume locale, après que le fait avait été établi par les jurés des deux parties en litige. Le temps me manquerait si je voulais vous dire tout ce que cette phase offre d’intéressant. Il me suffira de remarquer que toutes les institutions dont les États s’emparèrent plus tard au bénéfice des minorités, toutes les notions de droit que nous trouvons (mutilées à l’avantage des minorités) dans nos codes, et toutes les formes de procédure judiciaire, en tant qu’elles offrent des garanties pour l’individu, eurent leurs origines dans la commune de village. Ainsi, quand nous croyons avoir fait un grand progrès en introduisant, par exemple, le jury, nous n’avons fait que revenir à l’institution des barbares, après l’avoir modifiée à l’avantage des classes dominantes. Le droit romain ne fit que se superposer au droit coutumier. Le sentiment d’unité nationale se développait en même temps que de grandes fédérations libres des communes de villages.”

Kropotkine narre ensuite l’évolution des communes et rejoint une fois encore Pierre Clastres avant la lettre, Clastres qui dira dans les années 1960-70 que les sociétés primitives utilisent la guerre comme moyen de fuir l’étatisation de leur société, comme moyen d’empêcher la concentration du pouvoir et l’oppression. Voici ce que dit Kropotkine plus loin dans “L’État et son rôle historique” :

“Loin d’être la bête sanguinaire que l’on a voulu en faire pour prouver la nécessité de le dominer, l’homme a toujours aimé la tranquillité, la paix. Plutôt batailleur par moment que féroce, il préfère son bétail et sa terre au métier des armes. C’est pourquoi, à peine les grandes migrations de barbares ont-elles commencé à faiblir, à peine les hordes et les tribus se sont-elles cantonnées plus ou moins sur leurs territoires respectifs, que

nous voyons les soins de la défense du territoire contre de nouvelles vagues d'émigrants confiés à quelqu'un qui engage à sa suite une petite bande d'aventuriers, d'hommes aguerris ou de brigands, pendant que la grande masse élève son bétail ou cultive le sol. Et ce défenseur commence bientôt à ramasser des richesses : il donne cheval et fer (très coûteux alors) au miséreux, et il l'asservit ; il commence à conquérir des embryons de pouvoir militaire.

D'autre part, peu à peu la tradition, qui fait loi, s'oublie par le grand nombre. Il reste à peine un vieillard qui a pu retenir dans sa mémoire les versets et les chants dans lesquels on raconte les «précédents» dont se compose la loi coutumière, et il les récite aux jours des grandes fêtes devant la commune. Et, peu à peu, quelques familles se font une spécialité, transmise de père en fils, de retenir ces chants et ces versets dans la mémoire, de conserver «la loi» dans sa pureté. Vers elles vont les villageois pour juger les différents dans des cas embrouillés, surtout lorsque deux villages ou deux confédérations refusent d'accepter les décisions des arbitres pris dans leur sein.

L'autorité princière ou royale germe déjà dans ces familles, et plus j'étudie les institutions de l'époque, plus je vois que la connaissance de la loi coutumière fit beaucoup plus pour constituer cette autorité que la force du glaive. L'homme s'est laissé asservir, bien plus par son désir de «punir» selon «la loi» que par la conquête directe militaire.

Et, graduellement, la première «concentration des pouvoirs», la première assurance mutuelle pour la domination — celle du juge et du chef militaire — se fait contre la commune du village. Un seul homme revêt ces deux fonctions. Il s'entoure d'hommes armés pour exécuter les décisions judiciaires ; il se fortifie dans sa tourelle ; il accumule dans sa famille les richesses de l'époque — pain, bétail, fer, — et peu à peu il impose sa domination aux paysans des alentours...”

Kropotkine parle ensuite de la “révolution des communes libres” des XI^{ème} et XII^{ème} siècles, chose que nous reverrons lorsque nous parlerons des communes libres et fédérées.

Cette grande époque des fédérations de communes libres (bien sûr perfectible), officialisée par les chartes royales, toucha à sa fin lors de l'avènement de l'état-nation et de la monarchie absolue au XVI^{ème} siècle. D'après les recherches de Kropotkine :

“Dans le courant du XVI^{ème} siècle, des barbares modernes viennent détruire toute cette civilisation des cités du moyen âge. Ces barbares ne l'anéantissent peut-être pas, mais ils l'arrêtent, du moins, dans sa marche pour deux ou trois siècles. Ils la lancent dans une nouvelle direction.

Ils assujettissent l'individu, ils lui enlèvent toutes ses libertés, ils lui demandent d'oublier les unions qu'il basait autrefois sur la libre initiative et la libre entente. Le but est de niveler la société entière dans une même soumission au maître. Ils détruisent tous les liens entre hommes, en déclarant que l'État et l'Église, seuls, doivent désormais former l'union entre sujets ; que seuls, l'Église et l'État ont mission de veiller aux intérêts industriels, commerciaux, judiciaires, artistiques, passionnels, pour lesquels les hommes du XII^{ème} siècle avaient coutume de s'unir directement.

Et qui sont ces barbares ? — C'est l'État : la Triple-Alliance, enfin constituée, du chef militaire, du juge romain et du prêtre — les trois formant une assurance mutuelle pour la domination, les trois unis dans une même puissance qui commandera au nom des intérêts de la société — et écrasera cette société.”

L'état par son principe même ne peut tolérer la fédération libre, car la fédération libre représente le renard dans le poulailler : l'état dans l'état. L'état et son gouvernement ne reconnaît que des sujets, des gens asservis à ses diktats. Le principe fédératif tel que l'envisonnait Proudhon plus tard est une antinomie de l'état pour qui seul le principe de soumission, de discipline ne vaut. Soumission et coercition sont les deux piliers de l'État sans lesquels il ne peut exister.

La création de l'état-nation sous sa forme historique de monarchie absolue au XVI^{ème} siècle a brisé le principe d'autonomie politique et sociale. Kropotkine nous dit encore : *“L'État c'est la guerre et les guerres ravagent l'Europe, achevant de ruiner les villes que l'État n'a pas encore ruinées directement.”*

Non seulement l'état s'empresse de détruire les communes, de ruiner les paysans sous sa dépendance et de soumettre les terres communales au pillage, mais il commande les historiens et les économistes pour arranger une fable compatible avec son agenda afin de mieux mystifier les peuples. Kropotkine rajoute :

“Les historiens et les économistes aux gages de l'État nous ont enseigné, sans doute, que la commune de village, étant devenue une forme surannée de la possession du sol, forme qui entravait les progrès de l'agriculture, dut disparaître sous l'action des forces économiques naturelles. Les politiciens et les économistes bourgeois ne cessent de le répéter jusqu'à nos jours ; et il y a même des révolutionnaires et des socialistes — ceux qui prétendent être scientifiques — qui récitent cette fable convenue, apprise à l'école.

Eh bien, jamais mensonge plus odieux n'a été affirmé dans la science. Mensonge voulu, car l'histoire fourmille de documents pour prouver à qui veut les connaître — pour la France, il suffirait presque de consulter Dalloz — que la commune de village fut d'abord privée par l'État de toutes ses attributions ; de son indépendance, de son pouvoir juridique et législatif ; et qu'ensuite ses terres furent, ou bien tout bonnement volées par les riches sous la protection de l'État, ou bien directement confisquées par l'État...”

La révolution française est un grand exemple du pillage étatique sous contrôle bourgeois. La bourgeoisie se constitua très vite en substitut de la noblesse pour dépouiller les communes de France ce qu'il leur restait de terre communale. Les historiens et économistes nous gargarisent le plus souvent avec la notion pseudo-scientifique que la possession communale est morte de sa belle mort. Voici ce qu'en dit Kropotkine qui a écrit un des tous meilleurs comptes-rendus sur la révolution française :

“Alors, le 24 août 1794, la réaction arrivée au pouvoir frappa le grand coup. L'État confisqua toutes les terres des communes et en fit un fonds de garantie de la dette publique, les mettant aux enchères et les livrant à ses créatures, les thermidoriens. Le 2 prairial, an V, après trois ans de curée, cette loi fut heureusement abrogée. Mais, du même coup, les communes furent abolies et remplacées par des conseils cantonaux, afin que l'État pût les peupler plus facilement de ses créatures. Cela dura jusqu'en 1801, lorsque les communes furent réintroduites ; mais alors le gouvernement se chargea lui-même de nommer les maires et les syndics dans chacune des 360.000 communes !”

Cela continua bien après la révolution :

“... Et cette absurdité dura jusqu'à la Révolution de juillet 1839 ; après quoi, la loi de 1789 fut réintroduite. Et, entre temps, les terres communales furent à nouveau

confisquées en entier par l'État, en 1813, et pillées à nouveau pendant trois ans. Ce qui en resta ne fut rendu aux communes qu'en 1816.

Croyez-vous que c'est fini ? — Pas du tout ! Chaque nouveau régime a vu dans les terres communales une source de récompense pour ses suppôts. Aussi, depuis 1830, à trois reprises différentes — la première fois en 1837 et la dernière sous Napoléon III — des lois furent promulguées pour forcer les paysans à partager ce qu'il leur restait de forêts et de pâturages communaux, et trois fois l'État fut obligé d'abroger ces lois, à cause de la résistance des paysans. Tout de même, Napoléon III sut en profiter pour saisir quelques larges propriétés et en faire des cadeaux à certaines de ses créatures.”

L'État ne peut survivre que de guerres et d'impérialisme, l'Histoire est truffée d'exemple. De l'intérieur, l'état use d'une arme redoutable : l'impôt, institution d'origine purement étatiste, arme qui sert à maintenir les foules sous le joug, à favoriser les amis (regardons tout dernièrement la mascarade de “l'anticonstitutionnalité” d'une taxation des riches à 75%), à ruiner le grand nombre et à maintenir la division de castes.

Kropotkine analyse également l'éducation étatique et le conflit étatico-libertaire et de la perversion scientifique qui endoctrine les citoyens :

“Et enfin, ce qui est pire que tout ce que je viens d'énumérer, c'est que l'éducation que nous recevons tous de l'État, à l'école et plus tard, a tellement vicié nos cerveaux que la notion même de liberté finit par s'égarer, se travestir en servitude.

Triste spectacle que de voir ceux qui se croient révolutionnaires vouer leurs haines les plus profondes à l'anarchiste — parce que les conceptions de celui-ci sur la liberté dépassent leurs conceptions mesquines et étroites de la liberté, apprises à l'école étatiste. Et cependant, ce spectacle est un fait.

La philosophie libertaire est étouffée par la pseudo-philosophie romano-catholique de l'État. L'histoire est viciée dès sa première page où elle ment en parlant des royautés mérovingienne et carolingienne, jusqu'à sa dernière page où elle glorifie le jacobinisme et ne veut pas connaître le peuple dans son œuvre propre de création des institutions. Les sciences naturelles sont perverties pour être mises au service de la double idole, Église-État. La psychologie de l'individu, et encore plus celle des sociétés, sont falsifiées dans chacune de leurs assertions pour justifier la triple alliance du soldat, du prêtre et du bourreau. La morale, enfin, après avoir prêché pendant des siècles l'obéissance à l'Église, ou au livre, ne s'en émancipe aujourd'hui que pour prêcher la servitude envers l'État. — «Point d'obligations morales directes envers ton voisin, point même de sentiment de solidarité ; toutes tes obligations sont envers l'État» nous dit-on, nous enseigne-t-on dans ce nouveau culte de la vieille divinité romaine et césarienne. «Le voisin, le camarade, le compagnon — oublie-les.» Tu ne les connaîtras plus que par l'intermédiaire d'un organe de ton État. Et tous vous vous ferez une vertu de lui être également asservis.”

Quelle est la conclusion de Kropotkine sur l'État ? Qu'il doit être aboli purement et simplement car : *“Nous y voyons l'institution, développée dans l'histoire des sociétés humaines pour empêcher l'union directe entre les hommes, pour entraver le développement de l'initiative locale et individuelle, pour broyer les libertés qui existaient, pour empêcher leur nouvelle éclosion. Et nous savons qu'une institution, qui a tout un passé datant de plusieurs milliers d'années, ne peut pas se prêter à une fonction opposée à celle pour laquelle elle fut développée dans le cours de l'histoire.”* Il envisage l'argument réformiste tant au goût du jour de son temps que du notre, car

le réformisme est la garantie de la survie oligarchique, la corruption de la révolution sociale par le système prédateur toujours prometteurs de beaux jours. Les chantres du système essaieront toujours de convaincre (jusqu'ici avec succès) les progressistes antisystèmes à rester prudent et à "garder patience" envers l'État. Voici ce que dit Kropotkine à ce sujet :

À cet argument, absolument inébranlable pour quiconque a réfléchi sur l'histoire — que nous répond-on ? *On répond par un argument... presque enfantin.*

-«L'État est là, nous dit-on. Il existe, il représente une puissante organisation, toute faite. Pourquoi le détruire, au lieu de l'utiliser ? Elle fonctionne pour le mal — c'est vrai ; mais c'est parce qu'elle est aux mains des exploités. Tombée aux mains du peuple, pourquoi ne serait-elle pas utilisée dans un meilleur but, pour le bien du peuple ?

Toujours le même rêve, — du marquis de Posa, dans le drame de Schiller, essayant de faire de l'absolutisme un instrument d'affranchissement ; ou bien le rêve du doux abbé Pierre, dans Rome de Zola, voulant faire de l'Église, le levier du socialisme !

Qu'il est triste d'avoir à répondre à de pareils arguments ! Car ceux qui raisonnent ainsi, ou bien n'ont pas le moindre soupçon sur le vrai rôle historique de l'État ; ou bien ils conçoivent la révolution sociale sous une forme tellement insignifiante, tellement anodine, qu'elle n'a plus rien de commun avec les aspirations socialistes.

[...] Et l'on veut que ce travail immense, qui demande l'exercice libre du génie populaire, se fasse dans les cadres de l'État, dans l'échelle pyramidale de l'organisation qui fait l'essence de l'État ! On veut que l'État, dont nous avons vu la raison d'être dans l'écrasement de l'individu, dans la haine de l'initiative, dans le triomphe d'une idée qui doit forcément être celle de la médiocrité, devienne le levier pour accomplir cette immense transformation !... On veut gouverner le renouveau d'une société à coups de décrets et de majorités électorales... Quel enfantillage ! A travers toute l'histoire de notre civilisation, deux traditions, deux tendances opposées, se sont trouvées en présence : la tradition romaine et la tradition populaire ; la tradition impériale et la tradition fédéraliste ; la tradition autoritaire et la tradition libertaire."

En 1850, Proudhon dans son analyse sur "La Liberté" nous livre ceci sur l'État :

"Le Gouvernement donc, soit l'Église et l'État indivisiblement unis, a pour dogmes :

- 1. La perversité originelle de la nature humaine ;*
- 2. L'inégalité essentielle des conditions ;*
- 3. La perpétuité de l'antagonisme et de la guerre ;*
- 4. La fatalité de la misère.*

D'où il se déduit :

- 5. La nécessité du gouvernement, de l'obéissance, de la résignation et de la foi.*

[...]

Quel est le but de cet organisme ?

De maintenir l'ordre dans la société, en consacrant et sanctifiant l'obéissance du citoyen à l'État, la subordination du pauvre au riche, du vilain au noble, du travailleur au parasite, du laïc au prêtre, du bourgeois au soldat...

[...]



Pierre-Joseph Proudhon

*Il n'y a pas deux espèces de gouvernement, comme il n'y a pas deux espèces de religions. Le Gouvernement est de droit divin ou il n'est pas ; de même que la religion est du Ciel ou n'est rien. Gouvernement démocratique et religion naturelle sont deux contradictions à moins qu'on ne préfère y voir deux mystifications. **Le peuple n'a pas plus voix consultative dans l'État que dans l'Église : son rôle est d'obéir et de croire...***

[...]

Il faut sortir de ce cercle infernal. Il faut traverser, de part en part, l'idée politique, l'ancienne notion de justice distributive et arriver à celle de justice commutative qui, dans la logique de l'histoire comme dans celle du droit, lui succède...

... Concluons sans crainte que la formule révolutionnaire ne peut plus être ni législation directe, ni gouvernement direct, ni gouvernement simplifié : elle est, plus de gouvernement.

Ni monarchie, ni aristocratie, ni même démocratie, en tant que ce troisième terme n'impliquerait un gouvernement quelconque, agissant au nom du peuple, et se disant peuple. Point d'autorité, point de gouvernement, même populaire : la Révolution est là."

Plus près de nous, une autre grande figure de l'anarchisme moderne, **Emma Goldman**, nous livre les résultats de son analyse dans son écrit de 1940 : "**L'individu, la société et l'État**" : "*Dans ces perspectives, les problèmes de relation entre l'homme et l'État revêtent une signification tout à fait nouvelle. Il n'est plus question de savoir si la dictature est préférable à la démocratie, si le fascisme italien est supérieur ou non à l'hittlérisme. Une question beaucoup plus vitale se pose alors à nous : le gouvernement politique, l'État est-il profitable à l'humanité et quelle est son influence sur l'individu ?*

L'individu est la véritable réalité de la vie, un univers en soi. Il n'existe pas en fonction de l'État, ou de cette abstraction qu'on appelle « société » ou « nation », et qui n'est autre qu'un rassemblement d'individus. L'homme a toujours été, est nécessairement la seule source, le seul moteur d'évolution et de progrès. La civilisation est le résultat d'un combat continu de l'individu ou des groupements d'individus contre l'État et même — contre la « société », c'est-à-dire contre la majorité hypnotisée par l'État et soumise à son culte. Les plus grandes batailles que l'homme ait jamais livrées l'ont été contre des obstacles et des handicaps artificiels qu'il s'est lui-même imposés et qui paralysent son développement. La pensée humaine a toujours été faussée par les traditions, les coutumes, l'éducation trompeuse et inique, dispensées pour servir les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir et jouissent de privilèges; autrement dit, par l'État et les classes possédantes. Ce conflit incessant a dominé l'histoire de l'humanité.

[...] L'État ecclésiastique, ou séculier, sert alors à donner une apparence de légalité et de droit aux torts causés par quelques-uns au plus grand nombre. Cette apparence de droit était le moyen le plus commode de gouverner le peuple, car un gouvernement ne peut exister sans le consentement du peuple, consentement véritable, tacite ou simulé. Le constitutionnalisme et la démocratie sont les formes modernes de ce consentement prétendu, inoculé par ce qu'on appelle « éducation », véritable endoctrinement public et privé.



Le peuple consent parce qu'on le persuade de la nécessité de l'autorité ; on lui inculque l'idée que l'homme est mauvais, virulent et trop incompetent pour savoir ce qui est bon pour lui. C'est l'idée fondamentale de tout gouvernement et de toute oppression. Dieu et l'État n'existent et ne sont soutenus que par cette doctrine.

Pourtant l'État n'est rien d'autre qu'un nom, une abstraction. Comme d'autres conceptions du même type, nation, race, humanité, il n'a pas de réalité organique. Appeler l'État un organisme est une tendance malade à faire d'un mot un fétiche [...] L'État, le gouvernement, quels qu'en soient la forme, le caractère, qu'il soit autoritaire ou constitutionnel, monarchique ou républicain fasciste, nazi ou bolchevik, est de par sa nature même conservateur, statique, intolérant et opposé au changement. S'il évolue parfois positivement c'est que, soumis à des pressions suffisamment fortes, il est obligé d'opérer le changement qu'on lui impose, pacifiquement parfois, brutalement le plus souvent, c'est-à-dire par les moyens révolutionnaires [...]

Les intérêts de l'État et ceux de l'individu sont fondamentalement antagonistes. L'État et les institutions politiques et économiques qu'il a instaurées ne peuvent survivre qu'en façonnant l'individu afin qu'ils servent leurs intérêts ; ils l'élèvent donc dans le respect de la loi et de l'ordre, lui enseignent l'obéissance, la soumission et la foi absolue dans la sagesse et la justice du gouvernement; ils exigent avant tout le sacrifice total de l'individu lorsque l'État en a besoin, en cas de guerre par exemple. L'État juge ses intérêts supérieurs à ceux de la religion et de Dieu. Il punit jusque dans ses scrupules religieux ou moraux l'individu qui refuse de combattre son semblable parce qu'il n'y a pas d'individualité sans liberté et que la liberté est la plus grande menace qui puisse peser sur l'autorité... La régénération de l'humanité ne s'accomplira pas sans l'aspiration, la force énergétique d'un idéal.

Cet idéal, pour moi, c'est l'anarchie, qui n'a évidemment rien à voir avec l'interprétation erronée que les adoreurs de l'État et de l'autorité s'entendent à répandre. Cette philosophie jette les bases d'un ordre nouveau fondé sur les énergies libérées de l'individu et l'association volontaire d'individus libres.

De toutes les théories sociales, l'Anarchie est la seule à proclamer que la société doit être au service de l'homme et non l'homme au service de la société. Le seul but légitime de la société est de subvenir aux besoins de l'individu et de l'aider à réaliser ses désirs.”

Dans son essai “L'État dans l'Histoire”, publié post-mortem en 1983, **Gaston Leval**, ancien de la CNT espagnole et combattant anarchiste durant la révolution espagnole de 1936-1939, confirme lui aussi :

“Quelle qu'en soit sa forme, théocratique, militaire, absolutiste, bureaucratique, nous retrouvons deux caractéristiques sans lesquelles, au fond, il n'y aurait pas d'État : la prédominance de la guerre et le prélèvement ruineux de l'impôt, car en premier lieu, l'État est simultanément un instrument d'exploitation et de domination, soit des sols, soit des hommes, mais surtout des hommes.”

[...] *“En règle générale, c'est le travail de l'ensemble des hommes et des générations qui se sont succédés au cours de développement historique, qui a permis à l'humanité de s'élever, de se perfectionner, ce n'est certainement pas l'activité de l'État... L'État est bien l'œuvre des aventuriers et des exploiters qui savent s'imposer par la force ou par la ruse. C'est la caste des fonctionnaires qui a créé ses fonctions pour en vivre, qui a inventée de toutes pièces l'appareil dont elle se sert pour justifier de son existence.”*



Plus loin, Leval nous révèle dans son étude le rôle particulièrement négatif de la fiscalité, de l'impôt en relation avec la domination et l'oppression primordiale féodale, activité qui renforça à terme, l'État et son système coercitif :

“Entre l'État et le peuple s'interposa la classe des grands propriétaires responsables et privilégiés, écrit Jacques Pirenne, et comme le fisc, d'autant plus brutal que l'impôt rentrait difficilement, apparaissait aux contribuables comme le principal ennemi, les petits propriétaires, incapables de résister à la toute-puissance et à l'arbitraire des fonctionnaires, cherchèrent la protection des grands seigneurs fonciers en leur vendant leurs terres pour les reprendre ensuite en qualité de colons... Les seigneurs, par le fait même qu'ils échappaient au droit commun, constituèrent une classe de privilégiés et bientôt, abusant de leur force, ils imposèrent leur patronage, malgré la défense formelle qui leur fut faite, aux petits propriétaires et à des villages entiers qu'ils incorporèrent à leurs domaines. Ce n'est donc pas à cause de la transformation des moyens de production que fut modifié le régime politique et juridique, mais à cause de la politique étatiste dans laquelle la fiscalité jouait un rôle prépondérant. Nous répétons, car il faut y insister, que ces mêmes faits se sont produits, à des époques différentes, dans à peu près tous les pays.”

Sa critique de la centralisation étatique est précise et acerbe :

“Tout gouvernant centralisateur est un despote, tout despote est un centralisateur, ce qui se répercute pratiquement, dans la structure des nations et dans le respect ou l'offense de la liberté. Voilà un axiome qu'on ne devrait jamais oublier... Le centralisme d'État est une entreprise de domestication aux prolongements universels.”

Dans son dernier chapitre : *“Le remplacement de l'État”*, Gaston Leval explique comment la révolution espagnole de 1936-39, héritière d'une tradition anarchiste en Espagne depuis avant 1870 sous l'influence des idées et des méthodes de **Michel Bakounine**, a pavé un chemin, certes bien perfectible, mais qui est l'espoir pour une humanité enfin émancipée :

“Dès leur démarrage historique, les anarchistes sociaux espagnols cherchèrent des solutions constructives aux problèmes essentiels. Ils avaient fait leur la formule de Saint-Simon : Remplacer le gouvernement des Hommes par l'administration des choses, ou celle de Proudhon qui disait : “l'atelier remplacera le gouvernement”, ce qui impliquait que la production devait être régie par les producteurs eux-mêmes et que l'organisation politico-administrative organisée par l'état, devait être remplacée par la gestion directe et l'auto direction... Le communisme antiétatique défendait le droit économique de tout membre de la société, qui ne serait pas un parasite volontaire, à la quote-part des biens matériels qu'on pourrait lui assurer, quelle que fut la valeur de son apport personnel (ceci en contradiction avec le modèle marxiste qui évalue l'apport de travail individuel)...”

“L'état apparaît dans l'Histoire comme le résultat du droit du plus fort, de la violence, de la barbarie. Un État qui ne s'appuierait pas sur le glaive serait une contradiction. L'État, c'est la guerre au dehors, l'oppression à l'intérieur. C'est même aussi la guerre à l'intérieur entre les dynasties, les familles royales, les groupements d'intérêts, les partis politiques et l'humanité n'a que faire de ces rivalités pour s'élever.”

Pour conclure son essai (écrit entre 1975 et 1978, année de sa mort), Leval balaie la notion d'utopie et nous encourage à l'action, à une action réfléchie, une praxis libertaire : *“Nous sommes entrés dans une phase de l'Histoire où il faut choisir : ou*



l'État, ou la société. Le progrès des techniques de production précipite la diminution de la masse des producteurs et il y a un transfert de cette population vraiment active vers des activités parasites, le tout s'amalgamant avec le secteur tertiaire (services et administrations), où, à côté d'activités sociales parfaitement utiles, pullulent les fausses activités et les fausses professions. Ce n'est pas délirer que de craindre qu'avant un siècle, le monde des parasites ne s'impose sur celui des vrais producteurs. [...]

On criera, comme on a généralement crié avant toute réalisation politique et sociale, au rêve et à l'utopie. Mais ce que nous préconisons maintenant n'est pas plus impossible que ne le fut la disparition de la société basée sur le servage. Si l'on nous demande dans les détails comment fonctionne une société non basée sur le salariat, nous répondrons que ceux qui renversèrent l'absolutisme royal ne se préoccupaient pas de la façon dont, dans la société constitutionnaliste, fonctionneraient tous les rouages de l'État qui succéderait à celui qu'ils attaquaient. Il existe même, comparativement, plus de facteurs pouvant servir à la construction d'une société nouvelle, qu'il n'en existait dans la société ancienne. L'importance du mouvement coopératif mondial en est la preuve."

Si Pierre Kropotkine fut le scientifique reconnu de la pensée anarchiste, Michel Bakounine, cité par Leval et inspirateur du mouvement libertaire espagnol dès 1868, fut le pourfendeur éclairé de l'État et de la religion. Son ouvrage le plus célèbre : "*Dieu et l'État*", ne fut pourtant compilé et publié de ses écrits que 6 ans après sa mort par ses amis **Carlo Cafiero** et **Élisée Reclus** en 1882.

Voici ce que nous dit Bakounine sur l'État dans cette œuvre truculente et fascinante : "*En un mot, nous repoussons toute législation, toute autorité et toute influence privilégiée, patentée, officielle et légale, même sortis du suffrage universel, convaincus que nous sommes qu'elles ne pourront tourner jamais qu'au profit d'une minorité dominante et exploitante, contre les intérêts de l'immense majorité asservie. Voilà dans quel sens nous sommes réellement des anarchistes.*"

Bakounine fut un des premiers penseurs anarchiste à reconnaître l'ineptie du système éducatif étatique, fondé sur le concept de la formation de citoyens obéissants qui voteront et paieront leurs impôts (réduction de l'individu créatif à un zombie votard et contribuable) sans poser de question. Il suggéra une refonte du système éducatif, refonte qui fut la base de l'école libre espagnole de **Francesco Ferrer** par la suite. Bakounine savait qu'une société émancipée et donc libre ne peut se bâtir efficacement qu'avec un peuple véritablement éduqué. Sur l'éducation, Bakounine écrivait ceci : "*Toute éducation rationnelle n'est au fond rien que cette immolation progressive de l'autorité au profit de la liberté, le but final de l'éducation ne devrait être que celui de former des Hommes libres et pleins de respect et d'amour pour la liberté des autres... Ce ne seront plus des écoles mais des académies populaires dans lesquelles il ne pourra plus être question de maîtres et d'élèves, où le peuple viendra librement prendre, s'il le trouve nécessaire, un enseignement libre et dans lesquelles il pourra à son tour faire profiter de son expérience et enseigner à ses professeurs. Ce sera un enseignement mutuel, un acte de fraternité intellectuelle entre la jeunesse instruite et le peuple.*"

Bakounine était un visionnaire, il voyait par anticipation le chemin que prenait la gouvernance et que les États se dirigeraient de plus en plus vers une gouvernance technocratique alors que la science et la technologie au XIX^{ème} faisaient de grands

progrès. Bakounine fut certainement un des tous premiers à mettre en garde contre l'avancée technocratique qui ne servirait ultimement que le petit nombre dans un mode fait de contrôle et nouveaux dogmes :

“... la science a pour mission unique d'éclairer la vie et non de la gouverner. Le gouvernement de la science et des homes de la science, s'appelassent-ils même des positivistes, des disciples d'Auguste Comte ou même des disciples de l'école doctrinaire du communisme allemand, ne peut être qu'impuissant, ridicule, inhumain, cruel, oppressif, exploiteur et malfaisant [...]

Ce que je prêche, c'est donc jusqu'à un certain point, la révolte de la vie contre la science ou plutôt contre le gouvernement de la science. Non pour détruire la science, ce serait un crime de lèse-humanité, mais pour la remettre à sa place, de manière à ce qu'elle ne puisse jamais en sortir. Jusqu'à présent, toute l'histoire humaine n'a été qu'une immolation perpétuelle et sanglante de millions de pauvres êtres humains en l'honneur d'une abstraction impitoyable quelconque : dieux, patrie, puissance de l'état, honneur national, droits historiques, droits juridiques, liberté politique, biens publics.”

Bakounine pensait que l'État et la religion était intrinsèquement lié et que l'un n'existait pas sans l'autre, même dans des états en apparence non théocratiques :

“Il n'est pas, il ne peut exister d'État sans religion. Prenez les états les plus libres du monde, les États-Unis ou la Confédération Suisse, par exemple et voyez quel rôle important la providence divine, cette sanction suprême de tous les états, y joue dans tous les discours officiels...”

Dans la postface de *“Dieu et l'État”* (dans l'édition Mille et Une Nuits), **Joël Gayraud** dit ceci de la pensée de Bakounine : *“... pour Bakounine, l'état doit être aboli dès le début du processus révolutionnaire sous peine de voir se constituer une nouvelle classe dominante qui ne posséderait plus seulement, comme la bourgeoisie, la terre ou les usines, mais la terre toute entière. Prévision d'une lucidité éclatante... Si comme les philosophes des Lumières, Bakounine voit dans la science une arme propre à dissiper les ténèbres de l'obscurantisme et du fanatisme, il se refuse à la sacrifier et nous met en garde contre les tentations positivistes d'un gouvernement de savants qui exerceraient une dictature sur la vie elle-même. Aujourd'hui où les délires d'une caste technocratique soutenue par des scientifiques sacrifiant à la religion de l'économie produisent de nouvelles maladies et font courir des risques mortels aux écosystèmes de la planète, on ne peut être frappé encore une fois de la puissance anticipatrice du révolutionnaire russe... On ne saurait remplacer une religion par une autre, fût-elle la religion du progrès social ou de l'humanité, sans maintenir les fondements idéologiques de l'oppression. De même que l'abolition de l'État est la condition d'émergence d'une société libre, le refus de toute transcendance, métaphysique ou religieuse, est la condition première de la liberté de l'esprit.”*

► L'État n'est donc qu'une étape transitoire dans l'Histoire de l'Humanité, même si les “élites auto-proclamées” sensées nous diriger, clament le contraire et affirment que l'État est l'aboutissement de la civilisation et que rien de mieux ne peut régir les sociétés humaines. Leur postulat erroné, renforcé par la pseudoscience du darwinisme-social mâtinée de malthusianisme toujours ressortis du placard pour entretenir la peur artificiellement créée de la surpopulation, épouvantail factice qu'on

agite devant le nez des citoyens pour les culpabiliser et leur faire courber l'échine face à une pseudo-réalité érigée en dogme du contrôle social., est que la société n'est pas envisageable sans l'état, sans un gouvernement; par extension de la falsification ethnologique et anthropologique, pour l'establishment État = Société.

Une autre réalité est que l'État ne disparaîtra pas de lui-même, il faudra l'y forcer. Il faudra que les peuples se débarrassent du parasitisme étatique et capitaliste pour avancer sur le chemin de l'émancipation sociale et de la Liberté, qui ne pourront jamais être achevées sans que l'égalité politique ET sociale ne se soit accomplie sur Terre.

Comment donc s'y prendre pour accélérer le processus d'élimination de l'État et du parasitisme sociétaire solidement ancrés ? Le premier à y avoir pensé dès le départ, au XVI^{ème} siècle, fut Etienne de la Boétie qui dans son "*Discours de la servitude volontaire*" demanda : "*Faut-il s'armer pour battre le tyran ? Nullement, je ne veux pas que vous le poussiez ou l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus et vous le verrez comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même fondre en bas et se rompre !*" S'il parlait du tyran royal, nous parlons de son remplaçant pseudo-démocratique.

Devant la militarisation forcenée des forces coercitives des états (l'oligarchie sait que la colère gronde et s'est engagée dans une course à l'armement de ses forces de répression afin de préserver ses privilèges coûte que coûte...) dans un monde technologique débridé, il est très difficilement concevable d'imaginer une révolution armée telles que celles de 1789, 1792, 1848, et 1871 en France, puis de 1917 en Russie ou 1936 en Espagne, le furent. Le temps des barricades et de la confrontation physique directe est pour ainsi dire révolu, même si à un moment donné, une violence "chirurgicale", pour employer le mot qu'adore les stratèges de l'oligarchie, n'est pas à exclure ; ce sera par le changement des attitudes et le refus spontané et organisé de l'obéissance aux diktats étatiques, par la désobéissance civile et l'action directe politique, que nous parviendrons solidement à mettre en échec les institutions qui parasitent et kidnappent nos vies depuis bien trop longtemps.

Toutes les grandes avancées politiques que l'humanité a connu dans l'après seconde guerre mondiale, sont venues de mouvement utilisant la désobéissance civile de masse comme outil aidant à un travail de sape et d'érosion efficace de la volonté étatique de préserver le statu quo; en voici quelques exemples notoires :

- Le mouvement indépendantiste indien mené par **Gandhi**
- Le mouvement noir américain pour les droits civiques des années 1960-70, culminant sous les leaderships **de Martin Luther King Jr** et de **Malcom X**
- Le mouvement anti-guerre du Vietnam, qui à force de ténacité et de résonance, a forcé le retrait des forces impérialistes américaines du pays du sud-est asiatique
- Mai 1968 (bien qu'elle puisse être considérée comme une des premières "révolutions colorées" de l'histoire moderne, les conseils ouvriers et les grèves générales n'en ébranlèrent pas moins le système. 1968 était-elle planifiée pour échouer ? Fut-ce un coup yankee contre **De Gaulle** ? Le débat reste ouvert...
- Le mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud, qui s'inspira avec **Mandela** des tactiques de désobéissance civile de Gandhi, qui avait aussi milité en Afrique du Sud dans sa jeunesse

L'inspiration de Gandhi pour la désobéissance civile lui vint essentiellement de la lecture de l'essai que Henry David Thoreau écrivit en 1849 : *“La désobéissance civile”*. Dans cet essai de référence, Thoreau s'attaque essentiellement à ce qu'on peut appeler à juste titre la tyrannie de la majorité et le vol de l'impôt en réaction à la guerre injuste de son pays, les États-Unis, contre le Mexique. Il affirme en se basant sur l'histoire, que la minorité ne peut avoir gain de cause si elle se conforme à la majorité. Que penser en effet de nos soi-disant démocraties quand le dogme nous impose qu'une majorité de 51% peut imposer sa vision et sa décision aux 49% “vaincus” aux élections ou referendum ? Il est alors possible de parler de dictature de la majorité et la minorité de 49% devant se conformer à une majorité qui n'est pas le plus souvent une majorité de raison, mais une majorité manipulée par ceux et celles qui ont le mieux vendu la salade du jour !



Henry David Thoreau proposa la solution du libre arbitre et de refuser le conformisme politique. Il ouvrit son essai sur la formule devenue célèbre : *“Le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins... Le meilleur gouvernement est celui qui ne gouverne pas du tout.”* Thoreau, dans la lignée de Max Stirner son contemporain et d'Emma Goldman par la suite, pense que tout part de l'individu et élabore l'action de l'anarchisme individualiste fondé sur le libre-arbitre. Cette optique est à différencier du nihilisme pour qui le libre-arbitre devient destructeur et autodestructeur.

Thoreau écrivit son essai en réaction à la guerre de son pays les États-Unis contre le Mexique, au sujet des gouvernements il dit alors ceci :

“Or un gouvernement, où la majorité règne dans tous les cas, ne peut pas être fondé sur la justice, même telle que les hommes l'entendent.” Puis à propos du gouvernement américain de son temps il dit ceci, choses que nous pourrions dire aujourd'hui non seulement de l'État américain et de ses gouvernements, mais aussi de tous les états et gouvernements occidentaux engoncés dans leur folie impérialiste de longue durée : *“Quelle attitude doit adopter aujourd'hui un homme face au gouvernement américain ? Je répondrai qu'il ne peut sans déchoir s'y associer. Pas un instant, je ne saurais reconnaître pour mon gouvernement cette organisation politique qui est aussi le gouvernement de l'esclave. Tous les hommes reconnaissent le droit à la révolution, c'est-à-dire le droit de refuser fidélité et allégeance au gouvernement et le droit de lui résister quand sa tyrannie ou son incapacité sont notoires et intolérables”*.

Plus loin Thoreau nous dit que lorsqu'un gouvernement emprisonne injustement un seul de ses citoyens, alors la place de tout homme qui se veut juste est aussi en prison. *“La place qui convient aujourd'hui, la seule place que le Massachusetts ait prévue pour ses esprits les plus libres et les moins abattus, c'est la prison d'État. C'est là que l'esclave fugitif et le prisonnier mexicain en liberté surveillée, et l'Indien venu pour invoquer les torts causés à sa race, les trouveront sur ce terrain isolé, mais libre et honorable où l'État relègue ceux qui ne sont pas avec lui, mais contre lui : c'est, au sein d'un État esclavagiste, le seul domicile où un homme libre puisse trouver un gîte honorable. [...] S'il n'est d'autre alternative que celle-ci : garder tous les justes en prison ou bien abandonner la guerre et l'esclavage, l'État n'hésitera pas à choisir. Si un millier d'hommes devaient s'abstenir de payer leurs impôts cette année, ce ne serait pas une*

initiative aussi brutale et sanglante que celle qui consisterait à les régler, et à permettre ainsi à l'État de commettre des violences et de verser le sang innocent. Cela définit, en fait, une révolution pacifique, dans la mesure où pareille chose est possible... Si le percepteur ou quelque autre fonctionnaire me demande, comme ce fut le cas : «Mais que dois-je faire ?», je lui réponds : «Si vous voulez vraiment faire quelque chose, démissionnez !» Quand le sujet a refusé obéissance et que le fonctionnaire démissionne, alors la révolution est accomplie.»

Pour Thoreau l'état et son gouvernement ne s'adresse qu'au corps et aux sens de l'individu, jamais à son intelligence, sa raison ou son sens moral. L'état n'est en fait doté que d'une force de coercition supérieur pour plier la volonté humaine et n'utilise que très très rarement la raison et la logique. Ce qui fit dire à Thoreau ce que tous et toutes peuvent dire : *«Je ne suis pas né pour être contraint.»* Thoreau fut emprisonné pour avoir refusé de payer ses impôts, à ce sujet il déclara : *«Ce n'est pas pour une chose particulière sur ma feuille d'impôt que je refuse de payer, mais simplement je refuse mon allégeance à l'État.»*

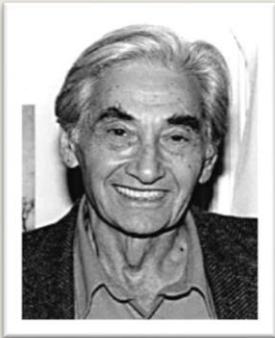
En conclusion Thoreau analyse : *«Jamais il n'y aura d'État vraiment libre et éclairé, tant que l'État n'en viendra pas à reconnaître à l'individu un pouvoir supérieur et indépendant d'où découlerait tout le pouvoir et l'autorité d'un gouvernement prêt à traiter l'individu en conséquence.»*

Si **Étienne de la Boétie** et Henry David Thoreau furent des précurseurs dans la désobéissance civile, bien d'autres leur emboîtèrent le pas au cours des époques. Un de ceux qui maîtrisa et agit le plus efficacement de la désobéissance civile fut l'historien et activiste pacifiste américain Howard Zinn dont nous avons traduit ici même quelques textes essentiels. Nous avons publié la traduction d'une partie d'un ouvrage qu'il publia en 1968 : *«Disobedience and Democracy, Nine Fallacies on Law and Order»* (mettre le lien), nous avons également traduit son discours : *«Le problème est l'obéissance civile»* (mettre le lien) où il fit cette remarque depuis passée à la postérité : *«la désobéissance civile n'est pas notre problème... L'obéissance civile est notre problème.»* Continuons à citer Zinn et son remarquable *«Désobéissance civile et démocratie»*, écrit durant le mouvement anti-guerre du Vietnam dont Zinn fut un des activistes les plus ardents.

En introduction, Zinn note que pour mettre fin à l'esclavage au XIX^{ème} siècle, les États-Unis ont dû aller au-delà des limites de leur constitution. La désobéissance n'est pas un mal en soi surtout si elle est l'arme contre des lois et décisions injustes, oppressives, et restrictives des libertés individuelles et collectives. De fait, la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1793 prévoyait dans son article 35 que la désobéissance civile et l'insurrection étaient non seulement un droit mais un devoir, face à la tyrannie d'un gouvernement et d'un État. Il est intéressant de constater que bien évidemment cette déclaration ne fut jamais mise en pratique, on comprend bien pourquoi dans une optique oligarchique. De plus, très peu de citoyens connaissent même l'existence de cette déclaration, celle plus bourgeoise et inoffensive pour l'oligarchie de 1789 faisant foi et référence.

Le consensus politique a établi et inculqué aux citoyens que le corps des lois, pensé, écrit, puis voté par les législateurs représentants de la nation et donc possédant la vertu incontestable d'œuvrer pour le bien commun, est la condition essentielle de l'existence de la liberté individuelle et de l'existence de l'État.

Qu'en est-il donc des mauvaises lois pondues régulièrement par les législateurs, lois qui le plus souvent ne l'oublions jamais, sont faites pour préserver et protéger les privilèges du petit nombre et les isoler de la coercition de l'État.



Howard Zinn en dit ceci : *“Mais les lois et ce, même lorsqu’un gouvernement parlementaire a remplacé une monarchie, peuvent également renforcer le pouvoir de ceux qui dirigent et violer les droits des citoyens. Assumer que parce que quelques lois peuvent servir quelques objectifs démocratiques, toutes les lois doivent être obéies à la lettre ne fait que donner un blanc-seing au gouvernement et ceci est exactement ce que les citoyens dans une véritable démocratie ne doivent jamais faire [...] Lorsque des lois qui violent l’esprit de l’humanité sont maintenues (comme par exemple les lois ségrégationnistes) ou que des conditions de vie intolérables sont*

maintenues par la règle de la loi (comme par exemple la pauvreté d’Harlem par rapport à la richesse de Manhattan) et que les victimes n’ont pas trouvé le moyen de s’organiser et de manifester contre cela au moyen de la désobéissance civile, certaines d’entre elles se résoudront au crime ordinaire comme moyen de substitution à leurs besoins réprimés.” Un peu plus loin Zinn nous dit : *“Quand nous allons au-delà de la parole, dans le domaine de l’action, la tolérance universelle est remplacée par le fait de choisir un côté ou l’autre d’un argument, c’est alors que nos valeurs, pour ou contre le racisme, la pauvreté, la guerre, l’injustice sociale, s’expriment d’elles-mêmes... La tendance de la société est de maintenir ce qui est. La rébellion n’est qu’un acte très occasionnel dans l’histoire humaine. Nous avons bien plus d’exemples d’acceptation, de l’exploitation, de soumission à l’autorité, que nous avons d’exemples de révoltes... Ce dont nous devrions réellement nous préoccuper n’est pas une tendance naturelle quelconque à la révolte, mais bien plutôt l’inclinaison des gens faisant face à un environnement social drastique de s’y soumettre.*

[...] En fait, ces percées de désobéissance civile ou de désordre que nous avons eues aux États-Unis, n’ont pas été la cause, mais le résultat de troubles. Elles ne sont que le résultat de notre lenteur à résoudre les problèmes de pauvreté, de racisme et de conflits sociaux urbains. Ceux qui ont peur du désordre social doivent toujours garder à l’esprit que la désobéissance civile est l’expression ORGANISÉE de la révolte contre des maux existants, elle ne crée pas de maux, mais ne fait que rationaliser les réactions naturelles contre ceux existant... De fait la désobéissance civile nous donne un ordre organisé pour la rébellion, elle est plus efficace pour apporter un changement positif que l’émeute... Si l’effet de la désobéissance civile est de briser dans l’esprit du public cette notion totalitaire que la loi doit être obéie en toute circonstance, alors ceci est sain pour la croissance de la démocratie.”

Zinn met ensuite le concept démocratique du consensus sous les feux de la rampe : *“La démocratie n’est pas juste le compte de voies électorales; c’est surtout un compte d’actions... La désobéissance civile ne doit pas être juste tolérée, elle est une nécessité si nous voulons une société véritablement démocratique.”*

La désobéissance civile amène la notion très particulière de la punition. En effet, si quelqu’un ou un groupe de personnes n’obéit pas à la loi, il est punissable d’après celle-ci. La question est donc également de savoir si celui ou ceux qui commettent des actes de désobéissance civile doivent accepter la punition prévue par une loi qu’il refuse en première instance ? Pour beaucoup de militants, l’acceptation de

comparaître en justice est une forme de martyr et fait partie du scénario de la désobéissance, fait partie du contrat. En fait, une décision de justice fondée sur une loi injuste devrait amener encore plus de désobéissance civile de la part des citoyens. Pour Zinn, nous ne jouons pas un match de foot : *“L’acceptation en tout fair-play d’une peine de prison comme étant le terminus tout le monde descend de l’acte de désobéissance civile, est bien dans l’optique d’un match de football, ou pour une société déterminée à limiter les réformes à de la menue monnaie. Cela ne convient pas du tout pour une société qui se dédie à éliminer les maux qui n’ont que trop durés.”* Quand on parle de désobéissance civile, il est inéluctable de parler des moyens de cette désobéissance. Doivent-ils être exclusivement non-violents ou doivent-ils être insurrectionnels ? Le but de l’action de la désobéissance civile est double : dans un premier temps être efficace sur le terrain pour combattre loi ou décision injuste. Dans un second temps, l’action doit tendre à gagner la sympathie du public, d’éduquer celui-ci sur un sujet particulier par voie d’action directe et potentiellement provoquer un effet boule-de-neige. Ainsi, une action non-violente est toujours préférable, mais doit-elle être à tout prix non-violente ?

Le Mahatma Gandhi lui-même écrivit dans *“Young India”* en 1919 : *“Aucune règle ne peut nous dire comment et par qui cette désobéissance pourrait être faite, ni quand ni où, ni ne peut non plus nous dire quelles lois sont porteuses de mensonges. Seule l’expérience peut nous guider... Je pense que quand le choix entre la couardise et la violence doit se faire, je conseillerai la violence.”* A ce sujet, Zinn disait : *“Cela ne veut pas dire du tout que Gandhi n’était pas un supporteur de la non-violence, mais il faut considérer le fait que sa croyance était basée sur la conjoncture très particulière de l’Inde à cette époque, son insistance était sur le côté pragmatique et il laissait les circonstances et les résultats dicter les tactiques à employer.”*

Plus loin Zinn envisage le degré de violence potentiellement utilisable par des activistes :

“Il y a une bonne raison (comme je l’ai notifié plus tôt en citant de gens comme Bay, Camus, Niebuhr, Douglas, Thoreau et Gandhi) de ne pas être absolutiste en adhérent à la non-violence. Il y a d’autres valeurs humaines mise à part la paix, de façon à ce qu’il soit possible d’envisager des situations où une perturbation de la paix est justifiable si cela résulte en une amélioration massive de la condition d’existence d’un grand nombre de gens... Ceci amène à un autre élément nécessaire de tout code moral sur la violence et la non-violence. Tout code raisonnable ne devrait-il pas mesurer et soupeser le degré de violence utilisé dans quelque cas de figure que ce soit par rapport au problème impliqué ? Ainsi, une violence extrême pour une raison douteuse serait bien plus difficile à justifier qu’une violence minimum pour une raison très importante et très claire...”

Il convient aussi de faire une distinction essentielle entre la violence contre les personnes et violence contre les biens. Pour beaucoup de juristes et pour l’état en particulier, il n’y a que peu de différence au regard de la loi et la violence est toujours jugée inacceptable, même si de facto l’état se réserve historiquement le droit et le monopole absolu de la violence extrême sous des formes variées allant de la guerre, à la répression sanglante d’insurrections populaires ou de manifestations pacifiques. Zinn envisage le sujet :

“Je crois au fait de tracer une ligne de différence sur les principes de violence et de non-violence dans la désobéissance civile. La différence entre la violence sur les

personnes et la violence sur les biens et propriétés, la différence entre la destruction de la vie et la destruction de la propriété... Une sainte dévotion à la propriété mène les policiers à tirer et à tuer des activistes noirs, qui prennent des objets de magasins. Que penser de la répression sauvage de manifestants brisant des vitres du Pentagone alors qu'ils manifestaient contre les assassinats de masse se déroulant durant la guerre du Vietnam ? Quelques prêtres de Baltimore ont tort de brûler des archives de la conscription militaire, tandis que les militaires massacrant et brûlant un village vietnamien n'ont pas tort ? Ne peut-on pas envisager qu'en certaines occasions il soit justifiable et nécessaire de s'approprier temporairement et de spolier des propriétés privées ou d'état ?

[...] Ma position n'est pas de dire que la violence est une méthode incontestable pour réformer la société... Je dis que chaque situation dans le monde est unique et demande une combinaison unique de tactiques. J'insiste seulement sur le fait de dire que la situation est tellement complexe, que ce serait insensé de la mettre sur la touche dès le départ, pour tout type de conditions et en toute circonstance et ne considérer qu'un vaste conglomérat de tactiques strictement non-violentes... Concernant les grandes puissances, il n'y a pas de corps juridique international pour punir par exemple les États-Unis de ses très grands actes de désobéissances. Est-ce que la violence illégale est permise lorsqu'elle est perpétrée par une grande puissance, totalement imperméable à toute représailles, et totalement interdite lorsque cette violence est faite à l'intérieur même de cette nation par des mécontents ou des dissidents ?”

Un des arguments des juristes est que la loi, la structure politique et les procédures administratives idoines d'une nation sont suffisantes pour gérer les mauvais penchants de la gouvernance de la société. Ils nous disent que les procédures normales du droit de parole, du droit de publication, du droit de manifester, de se rassembler pacifiquement et de participer au processus électoral sont suffisantes pour contrecarrer le potentiel néfaste de l'état et de son gouvernement. Zinn fait justement remarquer que la situation est totalement différente pour les minorités raciales noires, natives ou hispaniques et aussi pour les catégories sociales blanches défavorisées. Quant au processus électoral voici ce qu'en dit Zinn en 1968 rappelons-le :

“Nous avons été très naïf aux États-Unis quant à l'efficacité des urnes électorales et du gouvernement représentatif pour rectifier les injustices. Nous oublions (d'où l'insistance ces dernières années sur le droit de vote des noirs) à quel point les élections sont inadéquates. Nous oublions sans cesse ce que l'histoire de la politique américaine nous a montré de manière répétitive : qu'il n'y a qu'un très très vague rapport entre ce qui est débattu dans toute campagne électorale et ce qui est éventuellement décidé et appliqué par le gouvernement et qu'un système politique à deux partis est juste un petit peu moins tyrannique qu'un système à parti unique, car la “loi de fer de l'oligarchie” opère pour nous maintenir à la merci de politiques très puissantes dans les deux partis. Nous oublions que l'information dont le public dépend est entre les mains des sections les plus riches et puissantes de la communauté et que richesse et argent règnent sur le processus électoral, que dès que nous avons voté, le représentant prend la suite du processus à son compte (celui de son parti) et qu'à ce moment précis, nous avons perdu notre liberté [...] C'est précisément parce que les urnes et autres babillages civiques de lycée sont insuffisants que le citoyen d'une démocratie a besoin de l'arme de la désobéissance civile sans les restrictions mises sur elle par les juristes.”

Qu'en est-il donc des cours de justice ? Zinn prend l'exemple de la cour suprême des États-Unis et dit : *“Nous comprenons pourquoi la désobéissance civile, protestation au-delà de la loi, est si précieuse pour la rectification des torts dans notre société, parce que quoi que dise la loi en théorie, lorsqu'elle est appliquée en pratique par les cours de justice, incluant la cour suprême des États-Unis, elle n'est pas un bouclier sûr pour la liberté d'expression. Bien sûr que je reconnais le fait que la cour suprême a protégé nos droits de n'être pas d'accord en certaines occasions, tout ce que je dis est que d'une manière générale les résultats sont très disparates et très loin des visions romantiques des juristes à ce sujet et que nous ne serions pas éclairés de remettre le sort de nos libertés dans les mains des seules cours de justice et de rester dans les limites qu'elles prévoient dans le cadre de la loi.”*

Il y a de plus sur un plan légal, une application évidente de la règle du deux poids deux mesures. Lois et réglementations s'appliquent aux individus au sein d'une nation, la violence a minima des citoyens se rebellant contre l'injustice est réprimée et condamnée, alors que l'État lui, conserve le monopole de la violence dite “légitime” à la fois contre ses citoyens, mais aussi contre d'autres nations dans le cas de guerres (citons les cas récents de la Serbie, de l'Afghanistan, de l'Irak et de la Libye...), ou de la répression de populations autochtones en révolte contre leurs maîtres coloniaux. Pourquoi donc le principe “d'inadmissibilité de la violence devant la loi” ne s'appliquerait-il pas aux nations elles-mêmes ? A l'impérialisme lui-même ?

Zinn poursuit : *“L'histoire des États-Unis indique que lorsque confrontées à des problèmes majeurs, les procédures ordinaires n'ont pas suffi. N'oublions pas qu'au soir de la rupture avec l'Angleterre, les colons américains jouissaient de la liberté d'expression et de de la presse, du droit d'élire des officiels, et de manière générale d'une bonne marge d'expression de leur mécontentement pour faire dire aux Britanniques qu'ils auraient sans doute pu faire valoir leurs griefs sans avoir à balancer du thé dans le port de Boston ni à défier les lois raisonnables du parlement. Quoiqu'il en soit, le besoin de changement fut si urgent pour un bon nombre de colons, qu'ils se sont tournés en premier lieu vers des actions directes drastiques (violant les conditions légales de la désobéissance civile), puis se sont armés pour une rébellion. La seconde grande crise de la nation, l'esclavage, ne put pas non plus être résolue par les procédures traditionnelles, par l'exercice de la libre-parole, de la liberté de la presse ou du système électoral. Le gouvernement des États-Unis, insistant que ces procédures soient suivies, poursuivit en justice tous les contrevenants de la loi sur les esclaves fugitifs. La cour suprême ne voulut pas déroger à la tradition ; les esclaves fugitifs furent arrêtés, rassemblés et renvoyés dans les états du sud. Les défenseurs abolitionnistes des esclaves fugitifs, qui défièrent la loi en essayant d'aider et de sauver les esclaves, furent empêchés et détenus par des compagnies de troupes fédérales. La tentative de John Brown d'organiser une révolte d'esclaves avec des armes fédérales confisquées échoua et se termina par sa capture et sa pendaison, non pas par le sud, mais par le gouvernement fédéral américain. [...] Le but exact de la désobéissance civile en fin de compte, est un processus politique, c'est une tentative d'amener des changements sociaux et politiques radicaux sans les lourdes pertes occasionnées par le suicide de la violence ou de la guerre totales, ce qui arrive souvent aux sociétés qui n'ont pas la volonté de sortir des sentiers battus.*

[...]

Laissons l'État se soucier de son pouvoir. Les résultats de l'histoire de notre gouvernement, de tous les gouvernements nationaux de fait, sont faits de violence, de cruauté, de dureté, d'intrusion et de répression. Nous, les citoyens, devons augmenter notre propre pouvoir, car nous sommes les défenseurs les plus sûrs de notre propre liberté.

Zinn conclut en disant : *“Je ne pense pas que la désobéissance civile soit suffisante. C'est un moyen de protestation, mais elle ne construira pas en elle-même une nouvelle société. Il y a plusieurs choses que les citoyens peuvent faire pour commencer à bâtir une nouvelle société au sein de l'ancienne, pour vivre de la façon dont les êtres humains devraient vivre : en jouissant des fruits de la terre, de la chaleur de la nature et de la compagnie des autres, sans hostilité, sans division artificielle de religion, de race ou de classe sociale. De plus, il faut dire que toute forme de désobéissance civile n'est pas forcément morale. Toute désobéissance civile n'est pas forcément efficace. Les gens de la classe moyenne doivent commencer à accepter le fait que tout le monde n'est pas confortable avec le système et qu'il est temps de sortir de notre confort et d'embrasser l'autre, car malgré notre richesse, nous n'aurons pas de paix tant que d'autres souffriront, rejoignons les déshérités contre les gardiens d'un “faux ordre”, dans l'enthousiasme sain qui a toujours encouragé le développement de la justice.”*

► **Zinn parle en conclusion** de “choses que peuvent faire les citoyens pour commencer à bâtir la nouvelle société”. Il ne donne pas d'exemple spécifique bien que Zinn fut plus que sympathisant de la vision anarchiste d'une société libertaire, autogérée, non hiérarchique et antiautoritaire. Notre vision est celle des communes libres autogérées s'associant librement au sein de confédérations. Si la désobéissance civile est un outil nécessaire pour que le peuple trace les lignes de tolérance, ces mesures d'action directe doivent à notre sens être suivies de la construction, d'abord au niveau local puis par fédération des groupes, d'un contre-pouvoir autogestionnaire où les institutions seraient court-circuitées par les associations libres de travailleurs et de résidents, librement associées au sein de communes libres autogérées. C'est le contre-pouvoir autogestionnaire qui rendra le système institutionnel sclérosé obsolète de lui-même et qui le fera tomber comme le fruit pourri qu'il est.

Qu'est-ce qu'une commune libre ? Il y en a eu plusieurs exemples dans l'Histoire : des cités médiévales du XI^{ème} au XV^{ème} naquit un embryon de confédération, les sections parisiennes de la révolution française en 1792-93, la Sibérie rurale de l'époque de Kropotkine, la Commune de Paris de 1871, le premier soviet de 1905, l'Ukraine Makhnoviste de 1918 à 1922, Cronstadt 1921, l'Andalousie de 1868 à 1939, les communes espagnoles durant la révolution 1936-39, les sociétés matriarcales autochtones des Amériques et les expériences alternatives éparées du XX^{ème} siècle en occident.

Dans son recueil de 1895 *“Paroles d'un révolté”*, Pierre Kropotkine, nous décrit la Commune Libre qui vit une certaine application embryonnaire de principes dans la Commune de Paris en 1871, même si bien des erreurs furent commises, dans une conjoncture de guerre des plus troubles.

Kropotkine commence d'emblée de la sorte : *“Quand nous disons que la révolution sociale doit se faire par l'affranchissement des communes et que ce sont les communes, absolument indépendantes, affranchies de la tutelle de l'État, qui pourront seules nous donner le milieu nécessaire à la révolution et le moyen de l'accomplir, on*

nous reproche de vouloir rappeler à la vie une forme de société qui s'est déjà survécu, qui a fait son temps. La Commune nous dit-on, est un fait d'autrefois ! En cherchant à détruire l'État et à mettre à sa place les communes libres, vous tournez vos regards vers le passé, vous voulez nous ramener au Moyen-Age, rallumer les guerres antiques entre elles et détruire les unités nationales, si péniblement conquises dans le cours de l'Histoire !"

En fait il est très possible de faire exactement la même critique aux défenseurs de l'État, ce dont Kropotkine ne se prive d'ailleurs pas : *"L'état est une forme aussi ancienne que la commune. Il y a seulement cette différence : tandis que l'État nous représente dans l'Histoire la négation de toute liberté, l'absolutisme et l'arbitraire, la ruine de ses sujets, l'échafaud et la torture, c'est précisément dans l'affranchissement des communes contre les États que nous retrouvons les plus belles pages de l'Histoire ; portons nos regards vers les communes ou républiques d'Amalfi et de Florence, vers celles de Toulouse et de Laon, vers Liège et Courtray, Augbourg et Nuremberg, vers Pskov et Novgorod... Entre la commune du Moyen-Age et celle qui peut s'établir aujourd'hui, et probablement s'établira bientôt, il y aura des différences essentielles : tout un abîme creusé par cinq ou six siècles de développement de l'humanité et de rudes expériences... La commune de demain saura qu'elle ne peut admettre de supérieur ; Qu'au-dessus d'elle il ne peut y avoir que les intérêts de la Fédération, librement consentie par elle-même avec d'autres communes. Ou bien la commune sera absolument libre de se donner toutes les institutions qu'elle voudra et de faire toutes les réformes et révolutions qu'elle trouvera nécessaires, ou bien elle sera ce qu'elle a toujours été jusqu'à aujourd'hui, une simple succursale de l'État, enchaînée dans tous ses mouvements, toujours sur le point de rentrer en conflit avec l'état et sûre de succomber dans la lutte qui s'en suivrait. Elle sait qu'elle doit briser l'État et doit le remplacer par la Fédération; elle agira en conséquence; plus que cela, elle en aura les moyens..."*

Kropotkine aborde ensuite un élément essentiel du changement progressiste et émancipateur : l'égalité sociale sans laquelle aucune égalité politique et donc aucune liberté réelle n'est possible. L'État actuel qui a pris la forme de démocratie parlementaire, de démocratie représentative, a donné une certaine forme d'égalité politique, même si celle-ci dans le temps, a dégénéré en illusion, garantissant plus de pouvoir et de privilèges à la caste dominante. Le problème majeur est qu'il ne peut pas y avoir d'égalité politique sans égalité sociale. Le tour de force illusionniste de la démocratie représentative a été de convaincre les peuples qu'une (relative) égalité politique était égale à l'égalité économique en amalgamant judicieusement les deux, en omettant la seconde au profit d'une hypertrophie idéologique de la première. Mission accomplie ! Les peuples occidentaux vivant sous le régime de démocratie représentative sont convaincus vivre en "démocratie" et que "l'égalité" a été atteinte dans la société, ne se référant qu'à une égalité politique tronquée sans vraiment le savoir. Ceux qui en doute, pensent quoi qu'il en soit que les "progrès" ont été tels, comparant aujourd'hui à hier et avant-hier, que cela est à porter au crédit de l'état, qui ne peut donc pas être si mauvais et est source de progrès, même si ses supporters reconnaissent sa perfectibilité et certains travers. On ne fait ma foi pas d'omelette sans casser des œufs. Voici ce que dit Kropotkine concernant la commune libre et le concept d'égalité sociale :

“La première préoccupation de la commune ne sera-t-elle pas de mettre fin à ces inégalités sociales ? De s'emparer de tout le capital social accumulé dans son sein et de le mettre à la disposition de ceux qui veulent s'en servir pour produire et augmenter le bien-être général ? Son premier soin ne sera-t-il pas de briser la force du capital et de rendre à jamais impossible la création de l'aristocratie qui causa la chute des communes du Moyen-Age ? Ira-t-elle prendre pour alliés l'évêque et le moine ? Enfin imitera-t-elle ses ancêtres qui ne recherchaient dans la Commune qu'un État dans l'État. Les prolétaires (travailleurs) de notre siècle imiteront ils ces Florentins, qui tout en abolissant les titres de noblesse ou en les faisant porter comme une flétrissure, laissaient naître une autre aristocratie : celle de la grosse bourse ?... Changeront-ils seulement les hommes sans toucher aux institutions ? Certainement non. La commune moderne, forte de son expérience fera mieux... Elle ne supprimera pas l'État pour le reconstituer et bien des communes sauront montrer l'exemple en abolissant le gouvernement de procuration, en se gardant de confier leur souveraineté aux hasards du scrutin.”

Beaucoup pensent que Kropotkine prend la commune libre moyenâgeuse comme modèle. Rien de plus faux. Kropotkine, comme plus tard Murray Bookchin le fera, reconnaît la commune libre du XI^{ème} au XV^{ème} siècle pour ce qu'elle est : une tentative d'échapper au joug seigneurial et royal, mais il n'en est pas dupe et connaît parfaitement les limites de l'expérience, que personne ne prend comme modèle, mais comme exemple historique de ce qui peut émerger du refus de l'autorité centralisée. Voici ce que Kropotkine nous dit sur ces communes anciennes : *“La commune du Moyen-Age après avoir secoué le joug de son seigneur, chercha-t-elle à le frapper dans ce qui faisait sa force ? Chercha-t-elle à venir en aide à la population agricole qui l'entourait et, pourvue d'armes que le serf des campagnes n'avait pas, mit-elle ces armes au service des malheureux qu'elle regardait orgueilleuse du haut de ses murs ? Loin de là ! Guidée par un sentiment purement égoïste, la commune du Moyen-Âge s'enferma dans ses remparts. Que de fois n'a-t-elle pas fermé ses portes et levé ses ponts devant les esclaves qui venaient lui demander refuge et ne les a-t-elle pas laissé massacrer par le seigneur, sous ses yeux, à la portée de ses arquebuses. [...] La commune du Moyen-Age cherchait à se circonscrire dans ses murs; celles du XIX^{ème} siècle (et plus-avant) à s'étendre, à s'universaliser. A la place des privilèges communaux, elle a mis la solidarité humaine.”*

Pour sa forme pratique, Kropotkine précise : *“Grâce à la variété infinie des besoins de l'industrie, du commerce, tous les lieux habités ont déjà plusieurs centres auxquels ils se rattachent et à mesure que leurs besoins se développeront, ils se rattacheront à de nouveaux centres qui pourront subvenir à des nécessités nouvelles. Nos besoins sont si variés, ils naissent avec une telle rapidité, que bientôt une seule fédération ne suffira plus à les satisfaire tous. La commune se sentira donc la nécessité de contracter d'autres alliances, d'entrer dans une autre fédération. Membre d'un groupe pour l'acquisition des denrées alimentaires, la Commune devra se faire membre d'un autre groupe pour obtenir d'autres objets qui lui sont nécessaires, les métaux par exemple et puis encore d'un troisième ou quatrième groupe pour des textiles ou autres choses... Les fédérations de communes, si elles suivaient leur libre développement, viendraient bientôt s'enchevêtrer, se croiser, se superposer et former ainsi un réseau bien autrement compact, ‘un et indivisible”, que ces groupements étatistes, qui ne sont que juxtaposés, comme les verges en faisceau autour de la hache du licteur. Ainsi,*

répétons-le, ceux qui viennent nous dire que les communes, une fois débarrassées de la tutelle de l'État, vont se heurter et se détruire entre elles par des guerres intestines, oublient une chose : la liaison intime qui existe déjà entre les diverses localités grâce aux centres de gravitation industrielle et commerciale; grâce à la multitude de ces centres, à leurs incessantes relations... Souvenons-nous de ces fédérations qui surgirent spontanément en Espagne et sauvèrent l'indépendance du pays lorsque l'État était ébranlé jusque dans ses fondements lors de la conquête des armées de Napoléon. Dès que l'État n'est plus à même d'imposer l'union forcée, l'union surgit d'elle-même, selon les besoins naturels. Renversez l'État et la société fédérée surgira de ses ruines, vraiment une, vraiment indivisible, mais libre et grandissant en solidarité par sa liberté même.”

Kropotkine passe ensuite à l'analyse d'un cas particulier de commune moderne de son époque : la “*Commune de Paris*”, publié en 1882, onze ans après celle-ci. Dans son analyse il dit ceci de manière visionnaire : “*D'après les socialistes allemands, l'État devrait prendre possession de toutes les richesses accumulées et les donner aux associations ouvrières, organiser la production et l'échange, veiller à la vie, au fonctionnement de la société. Ce à quoi les socialistes latins, forts de leur expérience, répondaient qu'un pareil État, en admettant même que pas impossible qu'il put exister, eût été la pire des tyrannies et ils opposaient à cet idéal, copié sur le passé, un idéal nouveau, l'anarchie, c'est à dire l'abolition complète des États et l'organisation du simple au composé par la fédération libre des forces populaires, des producteurs et des consommateurs.*”

Toute porteuse d'espoirs immenses qu'elle fut, la Commune de 1871 n'en demeura pas moins une ébauche qui commît beaucoup d'erreurs fatales comme Kropotkine le nota : “*La Commune de 1871 ne pouvait être qu'une première ébauche. Née à l'issue d'une guerre, cernée par deux armées prêtes à se donner la main pour écraser le peuple, elle n'osa se lancer entièrement dans voie de la révolution économique; elle ne se déclara pas franchement socialiste, ne procéda ni à l'expropriation des capitaux, ni à l'organisation du travail; ni même au recensement général de toutes les ressources de la cité. Elle ne rompit pas non plus avec la tradition de l'État, du gouvernement représentatif et elle ne chercha pas à effectuer dans la commune cette organisation du simple au complexe qu'elle inaugurerait en proclamant l'indépendance et la libre fédération des communes.*

[...]

Sachons aussi que la prochaine révolution qui, en France et certainement en Espagne, sera communaliste, reprendra l'œuvre de la Commune de Paris là où l'ont arrêté les assassinats des Versaillais. La Commune succomba et la bourgeoisie se vengea, nous savons comment, de la peur que le peuple lui avait faite en secouant le joug de ses gouvernants... 'Terrassée mais non vaincue', la Commune renaît aujourd'hui. Ce n'est plus seulement un rêve de vaincus caressant dans leur imagination un beau mirage d'espérance; non ! 'La Commune' devient aujourd'hui le but précis et visible de la révolution qui gronde déjà près de nous. L'idée pénètre les masses, elle leur donne un drapeau et nous comptons sur la présente génération pour accomplir la révolution sociale dans la commune, pour venir mettre fin à l'ignoble exploitation bourgeoise, débarrasser les peuples de la tutelle de l'État, inaugurer dans l'évolution de l'espèce humaine, une nouvelle ère de liberté, d'égalité et de solidarité.”

Kropotkine questionne ensuite la sempiternelle tactique révolutionnaire qui voit très souvent son camp se diviser. Faut-il assurer d'abord la victoire ou se soucier de la révolution sociale avant tout ? La Commune de Paris voyait son indépendance comme un outil, la révolution sociale étant son but. Elle n'en eût pas le temps, mais une grande indécision régnait dans les esprits et selon Kropotkine : *“Alors on se laissa berner par ce raisonnement que les endormeurs répètent depuis des siècles : ‘Assurons-nous d’abord de la victoire, nous verrons ensuite ce que nous pourrons faire !’... S’assurer d’abord la victoire ! Comme si on pouvait constituer une commune libre sans toucher à la propriété !.. On cherchait à consolider d’abord la Commune en renvoyant à plus tard la révolution sociale, tandis que l’unique moyen de procéder était de **consolider** la Commune **par** la révolution sociale !... En proclamant la Commune libre, le peuple de Paris proclamait un principe essentiellement anarchiste, mais comme à cette époque l’idée anarchiste n’avait que faiblement pénétré dans les esprits, il s’arrêta à moitié en chemin et au sein de la Commune il se prononça encore pour le vieux principe autoritaire, en se donnant un conseil de Commune, copié sur les conseils municipaux. Si nous admettons en effet qu’un gouvernement central est absolument inutile pour régler les rapports des communes entre elles, pourquoi en admettrions-nous la nécessité pour régler les rapports mutuels des groupes qui constituent la Commune ? Un gouvernement dans la commune n’a pas plus de raison d’être qu’un gouvernement au-dessus de la commune. Mais en 1871, le peuple de Paris, qui a renversé tant de gouvernements n’en était qu’à son premier essai de révolte contre le système gouvernemental et il se donna un gouvernement [...] Lors de la prochaine révolution, le peuple saura ce qu’il faut faire, il saura ce qui l’attend s’il ne remporte pas une victoire décisive et il agira en conséquence... Après avoir donné un bon coup de balais aux parasites qui le rongent, il s’emparera lui-même de toute la richesse sociale pour la mettre en commun selon les principes du communisme anarchiste et lorsqu’il aura aboli complètement la propriété, le gouvernement et l’État, il se constituera librement selon les nécessités qui lui seront dictées par la vie elle-même. Brisant ses chaînes et renversant ses idoles, l’humanité marchera alors vers un meilleur avenir, ne connaissant plus ni maîtres ni esclaves, ne gardant de la vénération que pour les nobles martyrs qui ont payés de leur sang et de leurs souffrances, ces premières tentatives d’émancipation, qui nous ont éclairées dans notre marche vers la conquête de la liberté.”*

Kropotkine avait étudié de près le processus révolutionnaire et il avait fini par réaliser, vraisemblablement à juste titre, qu’un des fondements majeur de la révolution sociale passerait par l’expropriation des propriétaires des moyens de production, de distribution et de services, qu’ils soient privés ou étatiques. Il écrivit à ce sujet : *“Le jour où, en conséquence du développement de la situation révolutionnaire, les gouvernements seront balayés par les peuples et la désorganisation jetée dans le camp de la bourgeoisie, qui ne se maintient que par la protection de l’État, ce jour-là, et il n’est pas si loin, le peuple insurgé n’attendra pas qu’un gouvernement quelconque décrète dans sa sagesse inouïe des réformes économiques. Il abolira lui-même la propriété individuelle par l’expropriation violente, en prenant possession, au nom du peuple entier, de toute la richesse sociale accumulée par le travail des générations précédentes [...] Le baron industriel qui prélève le butin sur l’ouvrier, une fois évincé, la production continuera en se débarrassant des entraves qui la gênent, en abolissant les spéculations qui la tuent et le gâchis qui la désorganise et en se transformant*

*conformément aux nécessités du moment sous l'impulsion qui lui sera donnée par le travail libre. 'Plus jamais on ne labourera en France comme en 1793, après que la terre fut arrachée des mains des seigneurs', écrivit Michelet. **Jamais on n'a travaillé comme on travaillera le jour où le travail sera devenu libre, où chaque progrès du travailleur sera une source de bien-être pour l'entière commune.***

Enfin Kropotkine est pratiquement le seul révolutionnaire à convenir d'une évidence pourtant importante qu'il est particulièrement vital de comprendre avant toute chose, à savoir que tout révolutionnaire ne va pas bien loin le ventre vide. C'est aussi simple que cela. A cet égard, il faut donner une attention toute particulière aux campagnes, chose que la révolution française a perdu de vue et que toutes les révolutions qui ont suivies (sauf celle menée par Mao Tsé Toung plus tard) ont également perdu de vue ou carrément ignoré, dans la pure tradition marxiste du slogan voulant que le "prolétariat est la seule classe révolutionnaire".

Kropotkine est lucide et clair à ce sujet : *"Il y a pourtant une lacune regrettable dans les réunions populaires que nous désirons signaler : rien ou presque n'est fait pour les campagnes. Tout s'est borné aux villes. La campagne semble ne pas exister pour les travailleurs des villes. Même les orateurs qui parlent du caractère de la prochaine révolution évitent de mentionner les campagnes et le sol. Ils ne connaissent pas le paysan et ses désirs et ne se hasardent pas à parler en son nom... L'émancipation du prolétariat ne sera même pas possible, tant que le mouvement révolutionnaire n'embrasera pas les villages. Les communes insurgées ne sauraient même pas tenir un an si l'insurrection ne se propageait pas dans les villages. Lorsque l'impôt, l'hypothèque, la rente, seront jetés aux quatre vents et abolies ainsi que les institutions qui les prélèvent, il est certain que les villages comprendront les avantages de cette révolution..."*

La révolution ne sera victorieuse que le jour où le travailleur des usines et le cultivateur des champs marcheront la main dans la main à la conquête de l'égalité pour tous, en portant le bonheur dans les chaumières tout comme dans les édifices des grandes agglomérations industrielles."

Kropotkine fut rejoint dans ses dires par le grand penseur et activiste anarchiste allemand **Gustav Landauer**, contemporain du penseur russe et qui mourut, battu à mort en 1919 par le Freikorps fasciste, dans une cour de prison sordide bavaroise, après l'échec de la révolution des conseils en Bavière, lorsqu'il déclara en 1911 dans son *"Appel au socialisme"* : *"La question sociale, la révolution sociale, est une question agraire."*



<https://resistance71.files.wordpress.com/2016/12/appelausocialismeglandauer1911-2.pdf>

En ce qui concerne l'organisation plus moderne de la commune libre, nous pouvons nous référer aux témoignages et analyses de l'anarchiste et économiste espagnol Diego Abad de Santillan, qui fut un des leaders du mouvement anarchiste espagnol et de son organisation libertaire lors de la révolution espagnole des années 1930. Il fut secrétaire à la *Federacion Anarquista Iberica* (FAI) en 1935 et rédacteur en chef des publications *"Solidaridad Obrera"* (Solidarité Ouvrière) et *"Tierra y Libertad"* (Terre et Liberté). De Santillan écrivit une analyse *"Après la révolution"* en 1937, c'est à dire durant la révolution espagnole. Ses analyses demeurent aujourd'hui d'excellentes références quant à la fonctionnalité au quotidien d'une révolution libertaire, qui une fois

de plus a défriché le terrain et montré la perfectibilité de l'affaire. Nous devons ici noter que De Santillan fut ministre de l'économie dans la république espagnole et fut de ceux qui pensèrent qu'il était possible de réformer le système étatique de l'intérieur, il fut une fois de plus prouvé que cela ne peut pas marcher.

Dans le chapitre "L'organisation du travail", de Santillan nous dit : *"Nous avons parfaitement conscience que le chemin de la reconstruction du monde n'est pas libre de tout obstacle, d'erreurs et de croisées des chemins. Aucun humain n'est infaillible, encore moins les institutions, quel que soit leur niveau révolutionnaire. Ce qui est important comme première étape est de créer un organisme qui résoudra les problèmes quotidiens et immédiats de la révolution. Cet organisme, nous pensons, ne peut pas être autre chose que le travail organisé, sans intervention de l'état et sans intermédiaires ni parasites. Nous ne pouvons pas revenir au primitivisme, nous devons aspirer à un régime de production et de distribution géré par les producteurs et les consommateurs eux-mêmes, réalisant ainsi la coordination maximale de tous les facteurs productifs [...] A la place du capitaliste, du propriétaire privé et de l'entrepreneur, nous aurons paré la révolution des conseils industriels, de magasins, qui seront constitués des travailleurs, des exécutifs, des techniciens en représentation du personnel des entreprises, qui auront le droit de modérer et de révoquer leurs délégués. Personne ne connaît mieux que les travailleurs qu'eux-mêmes et les dispositions de chacun dans un environnement déterminé. Là, lorsque tout le monde connaît tout le monde, la pratique de la démocratie est possible."*



Plus loin, Diego Abad de Santillan explique : *"Avec la révolution, la propriété privée est supprimée, mais la fabrication doit continuer et suivre les mêmes méthodes et développement de production. Ce qui change, c'est la distribution des produits, qui au lieu d'obéir aux lois de l'intérêt et des bénéfices, doit satisfaire les besoins généraux sur une base équitable. L'usine n'est pas un organisme isolé, elle ne peut pas non plus fonctionner indépendamment. Elle est partie prenante d'un réseau complexe, qui s'étend au travers des localités, régions et nation et au-delà des frontières."*

Dans le domaine pratique, la vie sociale et professionnelle en Espagne révolutionnaire était organisée comme suit : *"Les conseils d'entreprises seront combinés par leur relation fonctionnelle et formeront les syndicats de producteurs de produits similaires, les syndicats du commerce ou d'industrie. Ces nouvelles entités n'ont pas d'autorité propre dans la structure interne des localités. Elles s'occupent de la modernisation des outils et des méthodes, elles gèrent la fusion et la coordination des entreprises, la suppression des entités non-productives etc... Les syndicats sont les organismes de représentation de la production locale et non seulement se préoccupent-ils de sa préservation, mais conditionnent le futur, créant des écoles d'apprentissage, des instituts de recherche et des laboratoires expérimentaux en accord avec les besoins, les moyens et l'initiative présents et futurs. Les syndicats sont co-ligués en accord avec les fonctions de base de l'économie que nous divisons en dix-huit secteurs ou branches générales d'activités nécessaires à la marche progressiste d'une société moderne."*

Ces secteurs sont les suivants :

- Conseil à l'alimentation
- Conseil des industries de construction
- Conseil de l'habillement et du textile

- *Conseil de l'agriculture*
- *Conseil de la production animale*
- *Conseil des forêts*
- *Conseil des mines et de la pêche*
- *Conseil des utilités publiques*
- *Conseil du transport*
- *Conseil de la communication*
- *Conseil de l'industrie chimique*
- *Conseil sanitaire*
- *Conseil de la métallurgie*
- *Conseil des économies locales*
- *Conseil des économies régionales*
- *Conseil fédéral de l'économie*
- *Conseil du commerce et de l'échange*
- *Conseil des activités culturelles, éducatives et de publication*

Ceci bien sûr ne représente qu'un exemple de structure libertaire fonctionnel mais bien sûr tout à fait perfectible. Ceci fut appliqué dans l'Espagne des années 1930 avec beaucoup de succès avant que la ligue des intérêts particuliers ne se coalisent (républiques, monarchies, fascismes brun et rouge ainsi que l'église) pour écraser dans le sang la menace directe à leur oligarchie historique.

Le lien d'une telle société repose sur un confédéralisme, une association volontaire des associations volontaires en quelque sorte, une "société des sociétés" nous disait Gustav Landauer.

Le mouvement du municipalisme libertaire créé par l'ancien marxiste devenu anarchiste américain et fondateur du mouvement d'écologie sociale



Murray Bookchin, définit et analyse ainsi le confédéralisme en 1990 (traduit de son essai "The meaning of Confederalism") : "Le décentralisme et la durabilité autogérée doivent impliquer un principe d'organisation sociale bien plus large qu'un simple localisme. Avec la décentralisation, les approximations de l'autosuffisance, des communautés à l'échelle de gestion humaine, les écotecnologies,

etc., il y a également un besoin pour des formes démocratiques et vraiment communautaires d'interdépendance, bref pour des formes libertaires de confédéralisme.

[...] Qu'est-ce que le confédéralisme ? C'est avant tout un réseau de conseils administratifs dont les membres ou les délégués sont élus au cours d'assemblées populaires face-à-face, ce dans de nombreux villages, villes et même des voisinages de grandes villes. Les membres de ces conseils confédérés sont mandatés de manière stricte, leur mandat est révocable à tout moment et sont directement responsables devant les assemblées qui les ont élus. Leur fonction est donc purement administrative et pratique, ils n'ont pas de fonction de décideurs politiques comme dans la fonction représentative des systèmes républicains de gouvernement.

Une vision confédéraliste implique une distinction claire entre la décision politique et la coordination pour l'exécution des politiques adoptées. La décision politique demeure le seul droit des assemblées populaires des communes basée sur les pratiques de la démocratie participative. L'administration et la coordination sont les responsabilités

des conseils confédéraux, qui deviennent les moyens pour lier les villages et communes entre eux, les villes, les voisinages. Le pouvoir radie de ce fait du bas vers le haut et non plus du haut vers le bas et dans les confédérations, la fluidité du pouvoir du bas vers le haut diminue le champ d'action du conseil confédéral.

Un élément crucial pour donner une réalité au confédéralisme est de maintenir l'interdépendance des communautés pour un mutualisme authentique basé sur le partage des ressources, des produits et de la politique décisionnaire. Si une communauté n'est pas obligée de compter sur les autres ou une autre de manière générale pour satisfaire des besoins matériels importants et réaliser des buts politiques communs de telle façon qu'elle soit inter-reliée avec un tout plus important, le sentiment d'exclusivité et une certaine arrogance peuvent survenir de manière évidente. Ce n'est que dans la mesure où nous reconnaissons que la confédération doit être conçue comme une forme d'extension de l'administration participative, par le moyen de réseaux confédéraux, que la décentralisation et le localisme préviennent les communautés qui composent de plus grands corps d'association de se replier sur elle-même et de faire acte de protectionnisme aux dépens des zones élargies de l'association humaine. Le confédéralisme est donc un moyen de perpétuer l'interdépendance qui doit exister entre les communautés et les régions, en fait, c'est un moyen de démocratiser l'interdépendance sans abandonner le principe de contrôle local. Alors qu'une mesure raisonnable d'autosuffisance est désirable pour chaque localité et région, le confédéralisme est un moyen d'éviter un certain esprit de clocher qui pourrait s'instaurer et une division nationale et mondiale extravagante d'un autre côté. Bref, c'est un moyen par lequel une communauté peut retenir son identité et sa plénitude tout en participant de manière partagée à un plus grand tout qui est et façonne une société écologique équilibrée.

Le confédéralisme en tant que principe d'organisation sociale atteint son meilleur développement quand l'économie elle-même est confédéralisée en plaçant les fermes locales, les usines et autres entreprises utiles entre les mains de la municipalité locale, ce qui veut dire, quand une communauté, petite ou grande, commence à gérer ses propres ressources économiques au sein d'un réseau inter-relié avec d'autres communautés. Forcer le choix entre soit l'autonomie d'un côté ou un système d'échange de marché d'un autre, est une dichotomie simpliste et inutile. Je préfère penser qu'une société écologique confédérée serait une société du partage, une société fondée sur le plaisir qui est ressenti lorsqu'on distribue parmi les communautés en accordance avec leurs besoins et non pas une société fondée dans laquelle les communautés "coopératives" capitalistes se contemplant dans le quiproquo des relations d'échange.

Impossible ? A moins que nous ne croyons que la propriété nationalisée (ce qui renforce le pouvoir politique de l'état centralisé et du pouvoir économique) ou une économie de marché privé (dont la loi "croissance ou mourir" menace de torpiller la stabilité écologique de la planète entière) soient plus pratiques et efficaces, je ne vois pas quelle alternative viable se présente à nous mis à part la municipalisation confédérée de l'économie... Pour une fois, il sera nécessaire de transcender les statuts des intérêts traditionnels spéciaux du travail, du lieu de travail, de la relation à la propriété et de créer un intérêt général fondé sur des problèmes partagés par la communauté."

La littérature est abondante sur l'ensemble de ces sujets et nous n'en avons mentionné (subjectivement il est vrai), qu'une petite partie, mais nous pensons cette revue depuis le départ, être suffisamment éclectique pour que tout à chacun puisse avoir des éléments de réflexion et de recherche personnelle sur ces aspects O combien importants de nos vies : la compréhension de la société, la différence état/société qui est bien réelle quoi qu'on veuille nous faire croire, l'état et la démythification de celui-ci pour le comprendre dans toute sa représentation mortifère, la méthode de la désobéissance civile comme un des moyens d'établir une société égalitaire, non hiérarchique, constituée de communes libres confédérées, tendant à l'échelle mondiale vers le bien commun, le progressisme véritable et l'émancipation sociale et politique vers le bonheur pour la société humaine.

Nous pensons que le monde vit une époque dangereuse : celle où l'oligarchie a décidé d'établir le chaos généralisé sur terre duquel, pour elle, naîtra leur Nouvel Ordre Mondial, leur gouvernance mondiale de l'état unique supra national fasciste, géré par les leaders des cartels bancaires et de la grosse industrie transnationaux. Le plus froid des monstres froids comme aurait dit Nietzsche, consolidant les monopoles et plongeant le monde dans une société néo-féodale post-industrielle. Certains éléments sont déjà en place, d'autres se consolident. La balle est dans le camp des peuples. C'est en fait à nous de sortir de la torpeur induite dans laquelle nous avons été plongés et de nous arroger le pouvoir de dire NON ! et de reprendre le pouvoir usurpé pour le diluer immédiatement dans le peuple en suivant et en améliorant les bases de la société libertaire, seul avenir de l'humanité à terme, bases qui nous ont déjà été jetées et qu'il ne tient qu'à nous de faire fructifier pour le bien-être réel de tous, hors de l'illusion du confort que la matrix oligarchique nous impose.

Au bout du compte, environ 0,001% de la population mondiale dicte sa volonté au 99,999 restant... **Ceci est bien la preuve que la propagande fait le système.**

Puisse 2013 être une année marquante pour l'émancipation politique et sociale mondiale. Suivons les mouvements des natifs des Amériques (Chiapas et Oaxaca au Mexique, Mapuches au Chili, les mouvements de lutte des indiens d'Amazonie et le mouvement canadien Idle No More qui prend de l'ampleur), des peuples d'Afrique et du mouvement de libération de la Palestine dont la cause présente tant de similitudes avec celles des autochtones d'Amérique du Nord et du Sud; ce sont eux qui nous montrent la voie, passons outre l'arrogance de notre "élite" autoproclamée et embrassons leur cause, car en définitive, elle est la nôtre également. Leur émancipation est la nôtre car nous sommes opprimés par les mêmes, à des degrés (à peine) différents voilà tout...

Ya Basta ! Ça suffit !

*L'histoire des peuples dans l'histoire,
c'est l'histoire de leur lutte contre l'État*

Pierre Clastres

www.citation-celebre.com

Bibliographie :

Clastres Pierre, “La société contre l’État”, éditions de minuit, 1974

Confédération Haudenosaunee (iroquoise), Kaianerekowa Hotinonsionne (La grande loi de la paix du peuple de la longue maison), ~ an 1000

Kropotkine Pierre, “L’État son rôle historique”, Les temps nouveaux, 1906

Goldman Emma, “L’individu, la société et l’État”, Free Society Forum, Chicago, 1940

Marat Jean Paul, “Les chaînes de l’esclavage” 1774, éditions complexe, 1988, reprise de l’édition d’Adolf Havard, 1833

Proudhon Pierre Joseph, “Justice et Liberté”, 1850, PUF 1962

Leval Gaston, “L’État dans l’Histoire”, éditions du Monde Libertaire, 1983

Bakounine Michel, “Dieu et l’État”, éditions mille et une nuits, 2000, original publié à titre posthume en 1882

Thoreau David Henry, “La désobéissance civile”, éditions mille et une nuits, 1996, texte original de 1849

Zinn Howard, “Disobedience and Democracy, Nine Fallacies on Law and Order”, éditions Vintage Book, 1968

Kropotkine Pierre, “La Commune suivie de la Commune de Paris”, édition L’altplano, 2008, textes originaux de 1880 et 1882

De Santillan, Diego (Abad), “Après la révolution”, 1937

Bookchin Murray, “The Meaning of Confederalism”, Left Green Publication, 1989